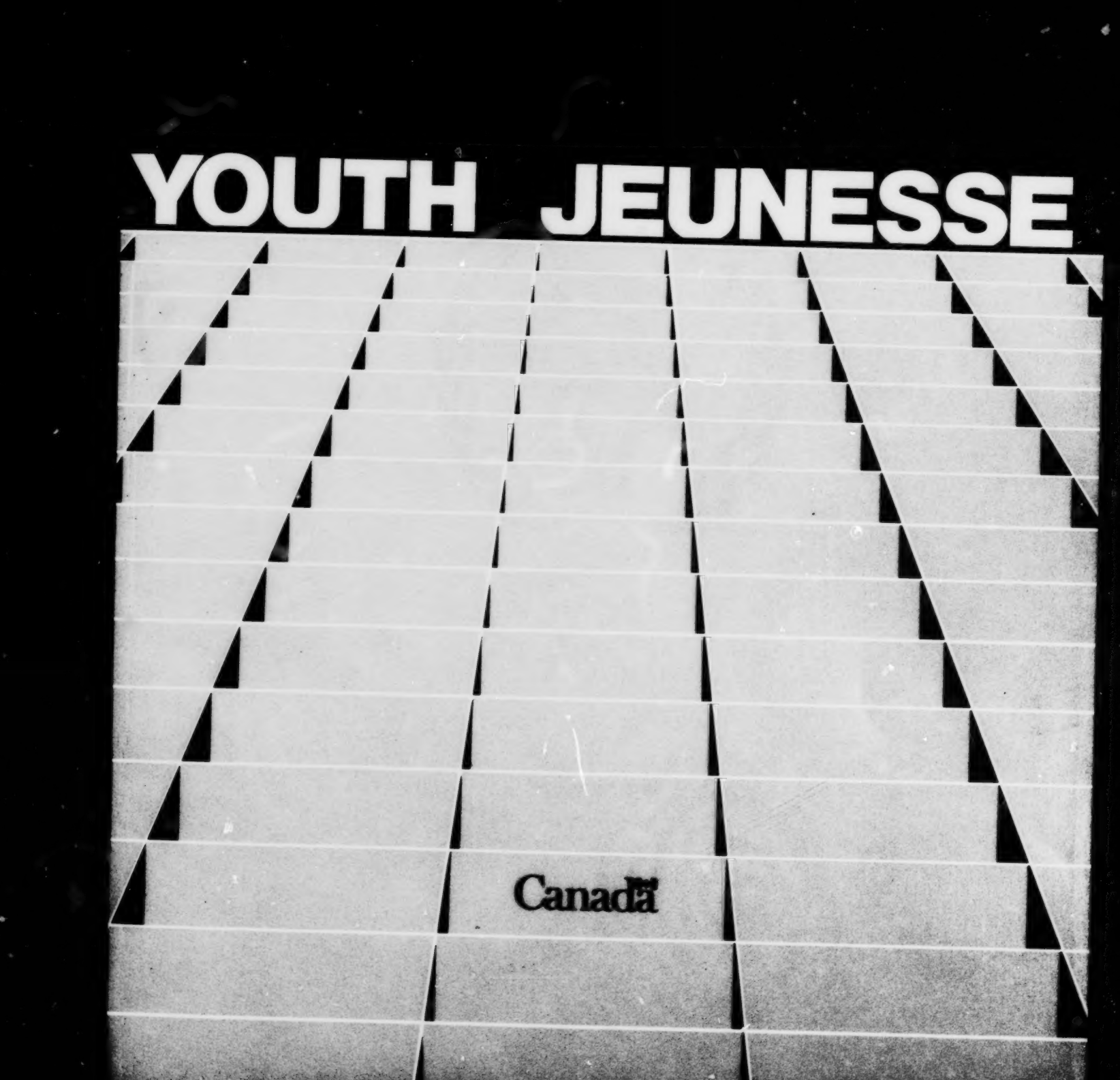
YOUTH JEUNESSE
Canada

REPORT OF THE INTERNATIONAL YOUTH YEAR ADVISORY COMMITTEE

September 1986

WH-3-604

©Minister of Supply and Services Canada 1986

Cat. No. MP1-2/1985

ISBN 0-662-54755-1

Dear Minister:

The International Youth Year Advisory Committee takes pleasure in presenting its report. This report is a formal vehicle for conveying the conclusions we reached and the solutions we heard proposed because of our unique, privileged position during IYY.

We were impressed by the dynamism and determination of the young people we met, and by their strong commitment to contributing fully to building their society. However, we are conscious of the challenges faced by many of these youth, who find themselves in difficult situations. It is obvious that their resources for solving their problems are few or non-existant. Implementing the recommendations contained in this report will mean that these as well as other young people can participate more fully in the peaceful development of Canadian society.

This report also serves as a valuable tool for future youth planning at the national level and, we trust, will inspire such groups as business, labour, other levels of government, educational institutions, voluntary organizations and youth groups to take meaningful action as well.

In our travels across Canada, we met young people from every walk of life and developed a national perspective on the problems confronting youth. We learned how to zero in on problems and find workable solutions. It was possible to tailor many of these ideas to suit the needs of our home communities.

At the beginning of IYY, 24 youth advisors were appointed. For many of us, it was our first experience on a federal advisory body. We come to the end of our mandate with regret because we realize that so much remains to be done.

We wish to thank the Minister's staff and in particular the International Youth Year Secretariat for having facilitated our work throughout our mandate.

Lastly, we would like to thank the Minister of State (Youth), for this memorable and enriching experience.

In summary, we hope that our recommendations will lead to concrete actions.

THE INTERNATIONAL YOUTH YEAR ADVISORY COMMITTEE

TABLE OF CONTENTS

	Page
INTRODUCTION	1
Mandate & Activities of the International Youth Year Advisory Committee	2
A. EDUCATION	4
Secondary Education	5
Post-Secondary Education	8
Education Outside the System	9
Conclusion	11
B. EMPLOYMENT	12
Employment Opportunities	12
Preparation for and Transition into the Work Force	13
Technological Change	15
Governments and Youth Employment	15
Conclusion	16
C. PEACE	17
Conclusion	18
D. SOCIAL ISSUES	19
Teenage Pregnancy	20
Legal Rights	21
Minority Youth	22
Conclusion	25
E. NATIVE YOUTH	26
Background	26
Present Situation	27
Native Education	27
Native Employment	29
Conclusion	29

.../2

F. YOUTH PARTICIPATION 30

Input into Decision-Making 30
Information Networks 32
Supporting Youth Initiatives 33
Promoting Youth 35

CONCLUSION 37

ANNEX I

List of Recommendations 38

ANNEX II

List of Committee Members 49

INTRODUCTION

Young Canadians want to participate fully in the peaceful development of their society. The nature of the society they will inherit is of major concern to them and they want to influence the decisions that will shape their future. This is the message the International Youth Year (IYY) Advisory Committee heard during a year of discussions with young people from across the country. The committee listened to the concerns of unemployed youth, single parents, students, young workers, self-employed youth, youth from various ethnocultural communities and linguistic minorities, homosexual youth, disabled and native youth. Members saw that young Canadians are by no means a homogenous group. Their opinions vary widely and are often coloured by their region.

Young people do care about what is going on in their communities, their region, Canada and the world, and they act on these concerns. They have developed innovative solutions to various problems. They need support and assistance from a variety of sources including governments at all levels.

The committee saw that many youth find themselves in difficult situations, often impeded by structural or attitudinal barriers from participating fully in society.

Young Canadians have taken advantage of International Youth Year to speak out on a wide range of issues and develop individual or group action strategies for effecting change. They have voiced their desire to be consulted during the discussion of these issues and play a greater role in their resolution.

This report attempts to capture the committee's impressions of young Canadians' concerns about education, employment, peace, social and native youth and their suggestions for responding to them. These impressions were gleaned from meetings with a wide spectrum of youth throughout IYY. The recommendations are directed towards various sectors, institutions, organizations and youth themselves, and are often based on initiatives already being undertaken by young people in various communities across Canada.

The concerns of native youth have been highlighted in this report as a result of the Committee members' increased awareness and concern for the situation of native youth. On the other hand, other serious issues of concern to young Canadians, such as the environment and international development are not covered as separate subjects in this report. However, they were discussed at five federal regional IYY forums and the recommendations produced at these meetings are available from:

Youth Affairs
Employment and Immigration Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0J9

Mandate and Activities of the IYY Advisory Committee

The United Nations General Assembly proclaimed 1985 International Youth Year (IYY), with themes that reflected the concerns of youth all over the world: participation, development and peace. This proclamation demonstrated the international community's growing concern over the situation of youth and recognized the contribution young people can make to shaping the future of humanity. Countries were encouraged to focus on activities at the national and community level and to involve youth in every aspect of IYY planning. Over 150 countries responded.

In January of 1985, the Minister of State, Youth, launched a Canadian IYY program based on the ideas developed in consultations with over 200 youth groups and youth-serving agencies across Canada. In the Minister's statement to the House of Commons, IYY was described as a year for discussion, action and "first and foremost a year that belongs to young people". The emphasis of the federal program was on supporting initiatives by young people and their active involvement in the year.

In February 1985, the Minister appointed 24 young Canadians to an International Youth Year Advisory Committee. The volunteer committee, aged 17 to 25, represented various backgrounds and interests of youth across Canada. Most members belonged to youth groups or voluntary organizations and were selected for their community involvement in youth activities. A list of committee members is attached in Annex II.

Members were asked to keep the Minister informed of the views of young Canadians, based on their personal experience and that gained through their involvement in the committee and various IYY events.
The Minister was also interested in hearing members' analysis of the problems confronting young people. The committee's specific mandate was threefold:

1) to facilitate the development of the federal IYY forums;
2) to advise the Minister of State (Youth) on matters of interest and concern to Canadian young people that arose during the course of the year;
3) to attend a variety of meetings and events during 1985.

The committee fulfilled the first part of its mandate by providing advice on a common format and content for the five regional IYY forums sponsored by the Minister. These forums provided an opportunity for youth to identify issues of concern and determine ways of resolving them within their communities. In conjunction with those regional offices of the Secretary of State Department responsible for organizing the forums, members provided advice on such matters as the forum program, workshop themes and participants (delegates, observers, facilitators, resource people). A number of approaches to the organization, themes and participant selection for a possible national forum were examined, as was the significance of holding it.

Under the third part of their mandate, members attended various IYY events both inside and outside their regions during the year. As well as attending the five regional forums, members took part in five committee meetings where the work of the subcommittees, the preparation of the final report and ideas for the national forum were discussed.

This report serves as the committee's formal means of fulfilling the second and most crucial aspect of its mandate: to advise the Minister on youth concerns. It also supplements the advice provided in meetings with the Minister throughout 1985.

A. EDUCATION

Young Canadians recognize the importance of education in their personal development and in determining the nature and extent of their participation in society. Many youth believe that the current education system does not adequately prepare them to participate in the work force and survive in an increasingly complex world.

They are concerned about the number of youth who do not succeed in the system, drop out or are illiterate. The education system requires close scrutiny on the part of educators, political decision-makers and youth. Such an examination must take youth's comments into account.

Young people recognize that education is a provincial matter under the constitution. The recommendations made in this section therefore largely involve provincial decision-makers. However, this is not to suggest that other governments, boards, and interest groups do not have a role to play. Rather, it is hoped that all sectors will work together to bring about real change and improvement in our education system.

We examine education under three headings: secondary education, post-secondary education, and education outside the formal school system.

In the area of **secondary education**, young people expressed concern about:

I their lack of input into decision-making;
II curriculum content and relevance;
III the calibre of teachers and teaching methods;
IV the shortage of effective career counselling services;
V unequal educational opportunities;
VI the low level of funding for education.

At the **post-secondary level** they are also concerned about:

I the effectiveness of career counselling;
II the shift in emphasis away from a liberal arts education towards technological training and specialization at the undergraduate level;
III the low level of funding for post-secondary education.

Youth also have concerns about **education in other forms** outside the school system:

I the influence of the media;
II the lack of support for community centres;
III the lack of alternative schools.

SECONDARY EDUCATION

I Input into Decision-Making

As consumers of education, young people believe they are well equipped to comment on its effectiveness and have the right to demand a high quality product. Decision-makers should readily seek the opinions of youth, who are the ones with the most to gain or lose by decisions about education. However, youth often have no way of making a direct input into the various institutions and organizations which make decisions affecting their education (e.g. curriculum content, teaching, hiring, firing and re-training). Decision-making bodies such as school boards, parent-teacher associations and government education departments tend to overlook the opinions of youth, as reflected by their composition. Such structural barriers should be kept to a minimum so that youth can be more involved in decisions affecting every aspect of their education.

Even where channels for influencing decision-making exist, youth do not always use them effectively because they do not believe they can have an impact or that their ideas will be acted upon. This belief is reinforced by the attitudes of those in authority, too many of whom regard the opinions of youth as uninformed and naive.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.1 **Recognize youth as responsible members of society and partners in the education process by providing for increased involvement on the committees, advisory and decision-making bodies concerned.**	education ministries, school boards parent-teacher groups

II Curriculum

Across Canada, young people agree that school curricula are failing to reflect societal changes and meet their needs. Specifically, they would like to see curriculum changes in the following areas:

i) General Orientation

The educational system is seen as too structured and confining. It creative thinking. Young people call for an appropriate mix of theoretical and practical education. Courses stressing such areas as life skills would better equip them for today's society.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.2 **Promote more cooperative educational programs so that young people will gain practical experience allowing them to break the vicious circle of "no experience - no job, no job - no experience".**	federal and provincial governments, employers

ii) Sex Education

Sex education is a specific area of curriculum which young people say must be improved. Many youth think that most guidelines on the matter leave too much discretion to teachers regarding what to teach and to whom. They think it is unfortunate that sex education is not mandatory, that it is taught so late in their personal development and that it stresses biological facts rather than interpersonal relations.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.3 Introduce sex education courses at earlier levels and stress interpersonal skills rather than just biological facts.	education ministries, school boards

iii) Second Language Instruction

Young people feel that the present methods of second language instruction are inefficient and ineffective. Too often, language instruction focuses on reading and writing skills and ignores oral expression.

Young people have also noted the many potential benefits of immersion programs which allow the students to live in the cultural environment of the language they are studying. Immersion programs also foster greater communication and therefore understanding between Canada's different cultural communities.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
A.4 Introduce second language instruction at an early age and place greater emphasis on verbal skills and expression.	education ministries, school boards, federal and provincial governments
A.5 Governments must maintain funding of immersion programs.	

iv) Canadian Studies

Many youth are worried by the lack of Canadian content in their courses, as well as the limited number of Canadian textbooks. Another concern is that the multicultural nature of Canada is not adequately reflected in the present curriculum. An understanding of Amerindian and Inuit history, the Canadian political system and current events is all too often missing in social studies courses.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.6 Increase Canadian content in school curricula and give more emphasis to Amerindian and Inuit history, Canadian government and politics, current events, and Canada's multicultural nature.	education ministries, school boards

III Teachers and Teaching Methods

The calibre and motivation of teachers is questioned by many youth. They note that some teachers seem to lack interest in teaching and question methods of teacher selection and evaluation. They think that students' opinions should be part of course and teacher evaluations.

Youth often get the impression that their ideas and opinions are not respected by teachers and administrators. This leads to feelings of powerlessness and apathy. More dynamic and flexible teaching methods which encourage student participation, foster leadership development, respond to individual needs and stress experiential learning would be welcomed.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.7 Provide professional motivation seminars for teachers, allowing for the exchange of ideas and techniques between them. In addition, hold regular seminars to promote new teaching techniques and to prevent teacher "burnout".	education ministries, school boards

IV Guidance and Career Counselling

Another common concern is the calibre and availability of professional guidance at all levels. We heard many accounts of counsellors being unable to deal with young people's problems related to alcohol and drug dependency, divorcing parents and sexual abuse. Youth also need more effective counselling to help them make choices regarding their transition from school to work or post-secondary education.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.8 Provide better training programs for guidance counsellors to ensure that they are better able to deal with social problems and are better informed with regard to academic and career choices available to students.	education ministries,

V Regional Disparities in Educational Opportunities

Youth are concerned about the wide disparities in opportunities and facilities between urban and rural schools. They find it unfortunate that many rural schools lack equipment for music, science and computer

courses, facilities for physical education and special interest options. Lack of exposure to such facilities puts rural youth at a disadvantage when - and if - they go on to post-secondary institutions. Educational disparities also exist between provinces and territories. These inequalities can have far reaching effects beyond the immediate educational experience of a student. The wider a range of experiences a student is exposed to during his or her education, the more likely the student will be to leave the secondary school system with an appetite for new experiences. This is important for developing an individual who is versatile and able to adjust to today's reality.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.9 Alleviate disparities in educational opportunities between urban and rural schools and between provinces and territories by standardizing the quality of education within each province and providing territorial schools with the means to improve educational services.	education ministries, federal government

VI Funding

Young people have expressed common concern over low funding for education at all levels. This often results in outdated equipment, larger classes, elimination of life skills and sex education courses or counselling services, less individual attention and low teacher morale. The quality and accessibility of education is suffering and both levels of government should increase their commitment to education.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.10 Both levels of government must increase their commitment to education.	federal and provincial governments

POST-SECONDARY EDUCATION

I Information

Students do not believe they are receiving the necessary information about education requirements within and between provinces. Delayed graduation, loss of money from course changes or disruptive institutional changes often result.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
A.11 Increase the number and quality of guidance counsellors at the post-secondary level so that students will be equipped with the necessary	universities and colleges, student organizations

tools for preparing an academic career plan that meets their aspirations. This would involve up-to-date information on labour market requirements and a more individualized approach.

A.12 Students' unions or organizations should band together and publish a directory of post-secondary institutions. This directory would provide information on post-secondary institutions from the perspective of the students in attendance.

II Emphasis on Liberal Arts

Youth at the post-secondary level are concerned about the increasing emphasis on technical education, as opposed to liberal arts education. Universities should continue to be institutions of learning, and not focus too narrowly on technology or training for the work place. Educational institutions must therefore seek a balance between liberal arts and technical education in order to meet the needs of both the students and society as a whole.

III Funding

Young people have singled out federal-provincial funding arrangements as an area of concern. Provincial governments have been redirecting federal transfer payments, earmarked for post-secondary education under the Established Program Funding (EPF) arrangements, to other areas such as health care. This situation has negative effects upon the quality of education in both the long and the short run.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.13 Maintain a commitment to post-secondary education and ensure that federal transfer funds under EPF are not diverted to other areas.	federal and provincial governments

IV Foreign Students

Young people generally agree that the presence of international students in Canadian institutions is desirable and beneficial. While there is no consensus as to whether foreign students should be charged differential fees at the post-secondary level, there was general agreement that costs should be kept at an acceptable level which would not discourage foreign students from attending Canadian post-secondary institutions.

EDUCATION OUTSIDE THE SYSTEM

Youth are aware that education is not restricted to the formal education system. The educational influences of family and friends,

the media, recreational activities and the work force play an important role in an individual's development. Because these influences have such a strong impact, care must be taken to ensure that it is a positive one.

I The Media

The media play an important role in the education process, often providing the initial and most enduring link with the outside world. However, the media often portray the world in distorted ways. Youth are concerned about the strong influence on their peers of the stereotypes projected by the media. In order to combat this tendency, youth should become better consumers.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.14 Create a youth television channel oriented towards, and programmed by youth.	private sector, community and youth groups, federal government

II Recreational and Community Activities

Young people feel that recreational activities such as sports, community and social activities and the influence of peers and friends play a key role in their educational experience.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
A.15 Government support should be given for building recreation centres and maintaining recreation programs.	governments, community groups
A.16 The disparity between rural and urban facilities should be eliminated.	

III Alternative Schools

No matter how good the education system is, there will always be a certain percentage of youth who are unable to learn in it. For them alternative schools must be available. These would provide learning programs better suited to the individual's needs and might not operate with the traditional set of rules.

RECOMMENDATION	Target Groups
A.17 Provide funding for the establishment of alternative schools.	education ministries

CONCLUSION

In this section, we have addressed many of the problems in the education system that require close scrutiny by all those involved. Our recommendations should be taken into consideration in any attempt to solve these problems.

B. EMPLOYMENT

Employment is an issue of paramount concern to young Canadians. Most believe that getting a job marks a major turning point in their lives. It provides them with an important vehicle for participating in and contributing to society and marks their transition from school to the work force, from reliance on family to self-reliance. Yet many youth find it increasingly difficult to make this transition. The impact of technology on the work place, the tighter job market and higher levels of unemployment among youth make them anxious about their future. They feel uncertain about what to expect and how to prepare themselves for a constantly changing and more competitive work force. They are afraid that they may be denied entry to a world that places great emphasis and value on employment.

Young people spoke of their frustration at being caught all too often in a vicious cycle of no experience, no job, no job, no experience. Unemployed young people often experience frustration, financial insecurity, declining self-confidence, discouragement and feelings of worthlessness. Their main concerns are:

i) **lack of employment opportunities** for youth;
ii) **preparation for and transition to the work force;**
iii) the **impact of technology** on the work place;
iv) the effectiveness of **government youth employment programs.**

These issues are described in more detail below.

EMPLOYMENT OPPORTUNITIES

Many youth realize they can no longer assume that they will replace retiring workers in existing jobs, as these jobs are disappearing or being filled by older unemployed workers with experience. Nor do they believe that the redistribution of existing jobs in favour of younger employees is a solution, as this would displace older workers with youth working for lower wages.

The process of generating employment opportunities should focus more on helping youth create their own jobs and less on simply preparing them to be employees. Young people who would like to create their own jobs often experience difficulties arising from the lack of capital, business guidance and entrepreneurial skills they need to succeed. They would like to tap into a support network where they could seek the necessary information and advice as well as receive preferential treatment for loans.

RECOMMENDATION	Target Groups
B.18 Provide encouragement and support to young entrepreneurs by:	federal and provincial

i) increasing funding for youth initiatives (eg. guaranteed loans to youth with preferred repayment terms), **ii) providing consultative services by youth business organizations, government departments and the private sector,** **iii) making available a centralized resource centre.**	employment departments, business community

The committee was told there is too much emphasis on creating traditional types of employment instead of developing more innovative employment opportunities through cooperative enterprises, collective organizations and small businesses offering needed community services.

New ways of opening up more positions for young people should be examined by introducing such structural changes as shorter work weeks, voluntary early retirement and increased part-time employment. While more part-time positions could provide increased employment opportunities for youth, many young people are concerned that youth already comprise a large percentage of the part-time labour force and consequently do not have the same vacation, sick leave and pension plan benefits as those enjoyed by full-time employees.

RECOMMENDATION	Target Groups
B.19 Open up more positions for youth by: **i) encouraging shorter work-weeks;** **ii) encouraging early retirement of older workers on a voluntary basis with a guarantee of full pension;** **iii) increasing part-time employment on a voluntary basis and ensuring that wage rates and benefits packages are on the same scale as other (full-time) employees;** **iv) increasing job sharing on a voluntary basis among employees;** **v) encouraging the creation of cooperative ventures, collective entreprises and small businesses serving community needs.**	employers, unions, federal and provincial employment and labour departments

PREPARATION FOR AND TRANSITION INTO THE WORK FORCE

Many young people believe they are not adequately prepared to participate in the work force and lack the required skills and experience. They do not know how to prepare themselves properly or obtain information that will help them choose further education or training. They perceive the school system as unable to provide them with the necessary information and support to make sound decisions and fear they may enter over saturated programs or career areas.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
B.20 Improve and increase career counselling for students.	school boards, provincial governments, student associations, councellors.
B.21 Increase training and resources for school guidance counsellors.	
B.22 Improve accessibility and accuracy of career information about the job market, post-secondary education and vocational training to students at earlier ages.	

Youth would like to have more and better career information at an earlier stage in their education, and more and better opportunities to develop hands-on experience through cooperative education programs.

They believe they are not taught enough about the business world, how to set up a business, the workings of a cooperative enterprise or union and their rights and responsibilities as employees (eg. labour laws and human rights codes). Initiative, creativity and entrepreneurship are not actively encouraged.

Young people are finding the transition from school to work increasingly difficult. As the job market becomes tighter and the transition period in many cases longer, better means of facilitating this transition should be developed. Programs such as cooperative education, which provide youth with first-hand experience in their field of study, must be increased. The expertise and participation of all sectors (eg. business, governments, educational institutions and youth) in such programs should be encouraged. A more practical education is needed to help youth develop decision-making and other life skills.

RECOMMENDATION	Target Groups
B.23 Give education at the secondary level a more practical orientation to better prepare youth for the job market (eg. emphasize life management skills).	provincial governments, school boards, educational institutions
B.24 In high schools and universities, increase cooperative education programs that develop work skills.	

Volunteering can be a way of gaining employment experience. Greater recognition and value should be assigned to such experience. However, young volunteers do not want to displace paid employees.

RECOMMENDATION	Target Groups
B.25 Encourage volunteering as a means of gaining valuable work experience and access to jobs.	voluntary organizations, employment counsellors, youth groups, educational institutions, gouvernments, business

TECHNOLOGICAL CHANGE

The introduction of new technology in the work place is another source of concern to youth. There is too much emphasis on preparing youth to replace older workers whose jobs may be eliminated by the time young people are ready to assume these positions. Many do not think the education system prepares them properly to adapt to new technology and the changing work place. They recognize that job security is difficult to obtain in a work environment that will require constant retraining and adapting to technological changes.

Young people question whether they are receiving a sufficiently flexible and broad education to enable them to adapt to several career changes. They wonder whether they will be able to respond to an unsteady work environment which may offer short-term contracts rather than long-term employment.

RECOMMENDATION	Target Groups
B.26 Educate youth to adapt to new technology.	educational institutions

GOVERNMENTS AND YOUTH EMPLOYMENT

While youth recognize that governments can play an important role in increasing youth employment opportunities, they are often critical of those employment programs which do not emphasize skill development or lead to long-term employment. Summer employment programs are another source of criticism as they are often announced late in the season, seldom provide practical experience related to students' areas of study and do not pay adequate wages for students to finance their studies.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
B.27 Emphasize long-term job opportunities rather than short-term jobs in government job creation programs.	federal provincial and local government employment departments
B.28 Focus government student summer job programs on career development.	

B.29 Ensure student government summer job programs pay adequate wages.

Employment centres are not seen by many as providing the necessary support to unemployed youth. Many do not find it easy to access these centres and their information especially in rural areas. Employment counsellors are not always seen as being sensitive to young people's needs.

RECOMMENDATION	Target Groups
B.30 Improve access to and effectiveness of Canada Employment Centres and information by: **i) employing more youth counsellors;** **ii) displaying posters at the entrance explaining how to access the centre and its services;** **iii) providing more and better information on life management skills;** **iv) retraining counsellors and personnel to better meet the needs of youth;** **v) shifting emphasis from finding jobs to helping youth create jobs.**	federal employment department

The stereotypes of youth as inexperienced, unskilled, unreliable, lazy and apathetic often create attitudinal barriers which they have to overcome in securing employment. While young people recognize that they are in the best position to shatter these stereotypes, they view government promotion campaigns which stress the benefits of hiring youth as helpful (eg. campaigns which promote youth as innovative, creative, energetic, committed and skilled).

RECOMMENDATION	Target Groups
B.31 Conduct a campaign promoting a positive image of youth to overcome the stereotype of youth as unreliable and inexperienced.	federal and provincial governments, youth groups

CONCLUSION

Careful planning, initiative and cooperation on the part of governments, the private sector, organized labour, the education system and youth themselves are required if employment opportunities for youth are to increase.

The recommendations in this section are aimed primarily at preparing young people for the work force, easing their transition from school to work and creating new employment opportunities for youth.

C. P E A C E

Young Canadians demonstrate an acute awareness of the terrible threat posed by nuclear war and possess a strong desire to see a peaceful end to that threat. For Canadian youth, the nuclear stalemate is a complex and terrifying issue. They are often confused about their own and other governments' policies and lack the necessary information to understand the issue fully. It is an understatement to say that many young people are suspicious and distrustful of the authorities in control of this situation. Nuclear disarmament causes many young Canadians tremendous concern and anxiety, but it is also a complex issue that they must be able to understand completely.

The issue of nuclear disarmament, involving the United States of America and the Union of Soviet Socialist Republics, dominated all our discussions with young Canadians under the heading of Peace. Of those who participated in these discussions, many claimed no direct previous involvement in the "Peace Movement", while many more freely described themselves as actively involved in "peace related" matters. Many of those who expressed concern about this issue did not have the basic technical and other information they need to fully understand this urgent issue.

Many young Canadians we spoke with were suspicious of, if not directly opposed to Canada's military alliances. Youth expressed the fear that their own existence and that of the entire human race is under a real and growing threat of an all-out nuclear exchange between the great powers and their allies (NATO and the Warsaw Pact Alliance Nations). They believe that superpower nuclear arsenals exceed any justifiable defense requirement, and in any event should be completely dismantled. By and large, they distrust the "true" intentions of the Government of the United States as much as those of the Soviet Union. Nevertheless, many young Canadians reserved the brunt of their criticism for the United States Government alone. They feel that Canada could best contribute to the disarmament process by withdrawing its support of U.S. defence policies and then vigourously pressuring the United States for positive developments in disarmament. Whether the desired developments should include unilateral reductions in warheads by the United States was not specified. The obstacle to a lasting peace is usually seen as the unwillingness of national governments to bring it about. While this opinion appears predominant among Canadian youth, it is not without exception. Many young people and youth groups support and have confidence in Canadian defence policy and Canada's existing military alliances as the best means of preserving peace.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
C.32 **Continue and expand government efforts within current national and international frameworks to procure lasting peace in the world, and keep Canadians as well informed as possible of progress in this regard.**	federal government, Department of National Defence,

C.33 Establish a well coordinated national education and information program involving the Department of National Defence and provincial education ministries, with the aim of providing all Canadians, and youth in particular, with useful, comprehensive, unbiased information about the nuclear disarmament issue and Canada's policies and participation in the disarmament process.

provincial education departments, voluntary organizations, educational institutions

C.34 Encourage and support international youth events and exchanges which promote cross-cultural understanding.

CONCLUSION

The recommendations above address young Canadians' concerns about the potential for nuclear conflict by focusing on the need for more and better information, promoting cross-cultural understanding and continued government action for achieving peace.

D. SOCIAL ISSUES

Youth is a critical time for personal development. Young people are making the transition from school to work, adolescence to adulthood and dependence to independence. Many are confused and frustrated by the choices and decisions they face during this transition phase.

This confusion is intensified by our rapidly changing society and such political and economic realities as unemployment and the threat of nuclear war. The uncertainty of the future can make youth feel anxious, pessimistic and powerless.

Some have trouble coping with peer pressure, competition at work, home or school, family conflicts and decision-making about their future. The volume of information and the mixed signals young people receive concerning appropriate behaviour, sex roles, values and goals increase the level of stress.

Youth have the impression they are not being given enough support or the tools to help them make decisions and deal with their anxieties. They identify the changing nature of the family and society's emphasis on individuality rather than community as factors that weaken traditional support systems. Few are aware of existing tools such as community and government sponsored programs and services available to assist them.

The education system is often blamed for not providing a forum for discussing youth's concerns and promoting dialogue among young people and teachers. The system is also criticized for not teaching youth the skills they need to deal with the changes and decisions they confront.

Many youth who had left their families, dropped out of school or were unemployed spoke of their feelings of low self-esteem, isolation, loneliness, apathy, alienation, and of generally not belonging.

The high rates of youth suicide, alcohol and drug dependency, teenage pregnancies, violence, and the prevalence of prostitution and various physical and psychological ailments distress most young people, who recognize that the causes are complex and interrelated. They are trying to find ways of helping their peers.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
D.35 Increase support systems for youth by: **i) establishing multiservice youth centres run for and by youth offering a wide range of free services (eg. peer counselling, medical and legal services, recreational and employment training programs, information on youth and the law and government programs and services),**	community, social and health services, youth groups, businesses, legal community,

ii) creating a toll-free youth telephone line which offers support and information to youth by other youth on a wide range of matters,	provincial and local governments, young people, parents, young celebrities (e.g. sports figures), senior citizens
iii) encouraging youth groups or councils to provide support to other youth and help them develop leadership skills,	
iv) presenting positive role models to young people,	
v) organizing activities which increase communication between youth and adults,	
vi) promoting physical fitness and providing information on stress management and nutrition.	

D.36 Launch a family education campaign as a preventive measure targeted at children, adolescents and adults and using appropriate language for each group, publicizing the resources available from various sources on such themes as:

- **sex education,**
- **physical violence and mental abuse (battered children and spouses, sexual violence, incest),**
- **youth criminality and human rights,**
- **family communications (parent-child relations).**

While there are many other social issues of concern to young Canadians, such as use of leisure, housing, street youth and young women, the remainder of this section is devoted to three main issues: teenage pregnancy, legal rights and minority youth - in particular Francophone youth outside Quebec.

TEENAGE PREGNANCY

Young people are concerned about the dramatic increase in unwanted pregnancies among teenagers. Youth who feel alienated, lonely or unloved may turn to sexual relations in an attempt to meet their emotional needs. Their expectations about being a parent are not realistic and they are not prepared for the responsibilities involved. Educational and employment opportunities for these young parents can be reduced.

Many feel uncomfortable about approaching medical professionals for contraceptives because they fear disapproval. They are also unfamiliar with the proper use of birth control methods.

We were told that sex education courses within the school system are too few and do not meet the needs of young people. There is not enough communication and discussion between parents, teachers, guidance counsellors and youth regarding sexual relations and birth control.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
D.37 Establish youth clinics, partially staffed by qualified young employees, to provide medical and counselling services on birth control.	community health services, federal and provincial health and education departments, school boards, teachers, parents, young people, community organizations, social services, medical professionals
D.38 Increase government financial support for birth control education programs and services for young people.	
D.39 Reorient sex education courses to ensure course content deals with responsibilities and interpersonal aspects of sexual relations and offer such courses in more schools.	
D.40 Provide special training for teachers to make them more knowledgeable and at ease in teaching sex education courses.	
D.41 Increase youth's awareness of the demands and responsibilities involved in parenting.	
D.42 Place greater emphasis on prevention of unplanned pregnancies; make access to contraceptives easier; promote their responsible use; provide accurate and accessible information; and increase communication.	

LEGAL RIGHTS

Youth often experience a sense of powerlessness because they do not understand the Canadian legal system and the rights they possess. Most youth do not appreciate the value of this system as a framework for protecting their rights, furthering their goals and contributing to society. They tend to be unaware of the extensive legal information services available to them.

Youth can be frustrated by the inconsistencies, especially from province to province, in their legal rights and responsibilities (eg. old enough to drive but not to vote). They want to learn more about the responsibilities of citizenship and the Charter of Rights.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
D.43 Improve flow of information on available legal services and encourage networking between legal information organizations and youth groups.	Legal Information, Secretariat of the Canadian Law Information Council (CLIC), provincial legal resource centres and assistance groups, teachers school boards
D.44 Distribute information on the law to youth groups.	
D.45 Improve the teaching of the Canadian legal system in secondary school curricula and text books.	
D.46 Increase educators' knowledge of the law.	

MINORITY YOUTH

Certain groups of young people face particular problems related to their minority position. These groups include Francophone youth, especially those living outside Quebec, native, disabled and homosexual youth and youth from various ethnocultural communities.

Most of these youth spoke of the social isolation and frustration they experience as they attempt to join the main stream of society. They must often cope with prejudice and discrimination along with group stereotypes. They believe better communication is needed to help eliminate ignorance and fear.

I Disabled Youth

Besides coping with attitudinal barriers to their participation in society, most disabled youth must overcome enormous physical barriers. These barriers include lack of easy access to buildings, lack of specially designed housing and transportation and lack of equipment to assist them in carrying out daily tasks. They are dependent on family, friends, voluntary groups and institutions and are frustrated in their attempts to achieve self-reliance.

II Ethnocultural Youth

Many ethnocultural youth experience difficulty in integrating into society due to language barriers or different cultural traditions and values. They often feel torn between two worlds. They want to respect their family's traditional culture and values and also want to fit into the host culture and lifestyle.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
D.47 Establish committees in schools, universities and the community to welcome and assist immigrants.	community organizations, youth groups, student councils

D.48 Promote and celebrate cultural diversity through activities which create awareness and eliminate stereotypes (e.g. guest speakers, film services, theatre groups).

III Homosexual Youth

Few legal instruments exist to protect homosexual youth against possible discrimination in matters of employment, working conditions and obtaining various services.

RECOMMENDATION	Target Groups
D.49 Include protection against discrimination on the basis of sexual orientation in the Charter of Rights and Freedoms and in all provincial human rights legislation.	federal and provincial justice departments

IV Francophone Minority Youth

Young Francophones living outside Quebec must fight for respect for their culture and defend it against the threat of assimilation and acculturation. Since language is the most obvious expression of a culture, its unique vitality ensures the integral preservation of the culture. Language is also an important vehicle for communication with others. Young Francophones are convinced that recognizing the rights of the minority is not incompatible with the interests and goals of the majority. Like other youth, they would like to participate in shaping their collective future by being more involved in government decision-making processes.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
D.50 Establish an information network between bilingual university campuses outside Québec (including the unilingual campus of the University of Moncton) and bilingual community college campuses.	federal government, youth groups, university administrators, provincial governments, Francophone student groups
D.51 Take measures to ensure that all bilingual universities reflect the contributions made by the two official language communities to Canadian society and ensure that bilingualism is introduced to faculties that are still unilingual Anglophone.	
D.52 Create Francophone university and college affairs councils to promote the development of bilingual and unilingual French post-secondary institutions.	
D.53 Introduce self-management of Francophone educational institutions at all levels.	

i) Francophone Education

Education plays a key role in promoting the identity of the Francophone minority and constitutes one of the basic pillars in the claim for community rights. Young Francophones living outside Quebec are demanding access to an education in the minority official language at all levels of the school system. They are calling for the creation of unilingual French primary, secondary and post-secondary institutions and proposing self-management of these institutions in order to find a Francophone solution to a typically Francophone problem.

ii) Francophone Culture

Young Francophones living outside Quebec, anxious to participate in society, recognize the importance of creating effective networks for protecting, supporting and promoting their culture. Lack of financial support and expertise too often prevent the development of a strong Francophone culture. Some maintain that the gradual invasion of American culture is injurious to the preservation and development of Francophone culture, both inside and outside Quebec.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
D.54 Establish programs to promote French culture and finance youth artistic initiatives.	federal, provincial and local governments, Francophone cultural groups, CRTC, business, private sector, youth groups
D.55 Promote and increase distribution of cultural productions reflecting the contributions of the Francophone minority outside Québec to Canadian society.	
D.56 Create a Francophone Cultural Foundation to provide promotional and financial support for artistic and cultural productions by young people.	
D.57 Encourage greater business and youth involvement in the cultural field.	
D.58 Create Francophone cultural centres across Canada to provide such services as organizational and legal assistance to young artists, and to production and broadcasting agencies, and to offer consulting services, a resource bank of Francophone cultural works and a directory of Francophone cultural groups.	
D.59 Expand French media services (radio, television, written and electronic press).	
D.60 Extend Radio-Canada broadcasting and increase the number of regional productions so as to convey local and community news.	

D.61 Establish a national youth television channel featuring Francophone cultural productions.

iii) Francophone Services

Young Francophones living outside Quebec note that provincial governments are slow and seem to have no political desire to implement legislation serving the minority. It is of primary importance that social and health services be provided in French, as well as the use of French be encouraged in the various courts of the land. In many regions, the smaller percentage of Francophones means the threat of assimilation is greater. Therefore, it is important to make services available in their mother tongue.

RECOMMENDATION	Target Groups
D.62 Increase provision of basic social, health and legal services in French at the provincial level.	federal and provincial governments

CONCLUSION

In this section, we have analyzed some of the issues of concern to young people, who are by definition going through a period of major change in their lives. Ways of helping young people cope with rapid change in the world around them are identified in the recommendations.

E. NATIVE YOUTH

Native youth recognize that they face many of the same obstacles to participation in Canadian society as other Canadian youth. However, native youth have greater difficulty overcoming these challenges because they must also cope with certain realities unique to them.

- The unemployment rate for native people is more than twice the national rate.
- Native people are many times more likely to be imprisoned than any other racial or ethnic group in the Prairies, the West and the North.
- Over 90% of native youth, 3 times the non-native rate, never obtain a high school diploma.
- Dependency and abuse involving drugs and alcohol is common in many native homes.
- The suicide rate for natives is higher than that of any other group in Canada.

It is hard to combine traditional native culture and values with those of the rest of Canadian society. Native youth find it difficult to maintain their traditional lifestyle and culture, which stresses harmony with nature and survival off the land. Native youth are learning to live with ideas that are not very familiar to them, such as land ownership, artificial time schedules, leaders elected by majority vote and formally appointed police officers and judges.

BACKGROUND

One must look to the past in order to fully understand the plight of native people. Life was very different before the arrival of the white man. No one owned the land; people were free to travel where they wanted when they wanted, usually after migrating animals which were their main source of food. Natives lived off the land, which provided food, medicine, clothing and shelter. In the South there was usually plenty of food, but in the North, because of the climate, food was not always in abundance. People took from the land only what was necessary and always gave something in return. There was no concern with time; no schedule, no routine determined the time of day. Rather, the schedule and routine revolved around the changing seasons, with hunting grounds, fishing grounds, crops and seasonal campsites playing the major roles in their nomadic existence. The basic goal was survival.

Tribes and camps varied widely in their traditions, language, system of justice and dress. For the Inuit there was no camp leader. Rather, the best hunter or the Shaman (medicine man or woman) was the person looked to and highly regarded. For the Indian people there was usually a royal blood line of chiefs, with the eldest son taking command when the Chief died. The elderly were highly regarded and respected. The knowledge they had acquired over a lifetime was priceless and they were often consulted when major decisions were to be made. The elders educated the youth, who were taught from birth

the traditions and laws of the land and community. Camps and tribes had no written laws. Rather, through consensus and tradition, unwritten laws which prohibited or required certain action came to be clearly understood throughout the community. Aboriginal justice was based on the desire to maintain peace in the community. One of the greatest assets of native culture was the respect the people showed for one another, nature, life and the earth.

PRESENT SITUATION

Today, native youth are in a period of great transition. They want to maintain the traditional values of their culture while integrating into today's society. A widening of the generation gap was identified as the greatest consequence of this transition. Many native youth adopting new values, attitudes and lifestyles are only partially influenced by their parents. This often leads to conflict between the generations and cuts youth off from their past and their main source of support. It also intensifies their feeling of not belonging and of being torn between two conflicting lifestyles.

RECOMMENDATION	Target Groups
E.63 **Introduce programs involving youth and parents working together. Fund conferences or projects that will ensure steps are taken to reduce the generation gap and eliminate its negative aspects.**	governments and band councils, native organizations

Because natives are caught between two worlds, the old and the new, many experience a severe identity crisis and feelings of despair, anger and low self-esteem. These feelings are intensified for those native youth who are under-educated, unemployed, poor and dependent on government social programs. High rates of suicide, crime, alcohol and drug abuse among native youth are the frequent symptoms of this malaise.

NATIVE EDUCATION

The economic difficulties faced by most natives often stem from deficiencies in their education. This lack of success is caused largely by an education system which ignores the needs of indigenous people.

Native people deplore the fact that over 90% of them never complete high school and fewer still make it to university. They need to have input into decisions affecting their education. Mandatory representation on school boards and boards of education, for example, would help ensure that native people have a voice in the conduct of a system that has a determining effect on their success in life.

More native teachers are needed. Their presence would benefit all students in a number of ways. Native teachers would:

- act as role models for young natives,
- provide understanding and a support system for children who come from unstable environments or who leave their home communities to pursue their education in larger centres,
- provide insight and present a positive image to other teachers, non-native youth, parents, and the community as a whole,
- provide liaison between the different generations of natives, to alleviate the conflict that often arises between parents and children when attitudes to education vary.

Course content must reflect the views of native people and their contributions to Canadian society. Since many problems are aggravated by misunderstanding or ignorance of native culture, courses in native studies should be taught at all levels, to try to demistify native culture and encourage all young people to be more tolerant of cultures different from their own.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
E.64 Increase the teaching of native studies programs.	Department of Indian and Northern Affairs, Secretary of State, provincial education ministries, school boards, (non-native and native)
E.65 Include more native content in school curriculum (eg. history that expresses the views of native people and educates youth about native culture and traditions).	
E.66 Increase teacher training at all levels in cross-cultural education and native studies.	
E.67 Ensure that people of native ancestry are adequately represented in teaching positions through affirmative action hiring programs.	
E.68 Increase teaching of curriculum in native languages where numbers warrant.	
E.69 Create primary and secondary native schools in urban centres where there is a high population of natives.	
E.70 Recognize and fund alternate forms of education as viable ways of continuing one's education (eg. tutoring programs).	
E.71 Develop early learning centres to help native youth adapt to the structure of the education system (eg. pre-kindergarten).	

E.72 Increase the number of exchange programs between native and other Canadian youth.

NATIVE EMPLOYMENT

While native youth recognize that youth unemployment is high across Canada, they emphasized that native youth experience even higher levels of unemployment due to discrimination, low levels of education and instability caused by family breakdown. Some of those employed find it difficult to work in an environment which reflects such different values from their own. Many, especially those in isolated areas, are unaware of available employment and training programs. They do not know where to seek information that will help them find a job.

RECOMMENDATIONS	Target Groups
E.73 Increase native control over their natural resources. Research and develop these areas into industries which could provide employment for natives in surrounding communities (eg. expand tourism industry).	federal and provincial natural resources departments, Employment and Immigration Canada, provincial governments
E.74 Increase job preparation and training programs for native youth.	

CONCLUSION

Native youth are experiencing a critical time of transition. They must cope with the pull between maintaining a culture and tradition which is often ignored, criticized and misunderstood and a lifestyle and culture which is seemingly uncaring, insensitive and unaccepting. The lifestyle has changed drastically since the arrival of the white man. Native people had no idea how their simple lifestyle was to be changed. Life has changed, but the basic goal has remained the same - survival.

F. INCREASING YOUTH PARTICIPATION

While youth identified specific concerns such as education and employment, they also described general concerns about their participation and role in society. They find that young people have no role or status in society and are placed "on hold" during their transition from adolescence to adulthood. They are also frustrated by their lack of input into decisions affecting them that are made by institutions, governments and organizations. Youth initiatives should receive greater support and society's image of youth should be improved. Young people also need to improve communication among themselves and strengthen their links with each other.

The proposals outlined in this section focus on some ways for young people, governments, other institutions and organizations to respond to these concerns.

YOUTH INPUT INTO DECISION-MAKING

Youth across Canada have made it clear that they want to participate in making decisions that affect their lives and shape their future. However, they need a direct channel into government, business, labour, voluntary and other organizations, so that their problems, concerns and ideas can be heard. The following suggestions for providing such channels are directed to the federal government but could be modified for other institutions.

A direct channel for youth could be provided by:

I institutionalizing a focal point within the federal government;
II appointing youth representatives to decision-making boards, task forces, commissions and investigative bodies;
III creating permanent consultative mechanisms (e.g. community liaison or advisory committees); and
IV establishing a national youth policy institute.

I Creating a Federal Focal Point

Youth need a voice at the national level - someone who will speak on their behalf in the federal cabinet. A focal point within the bureaucracy is also needed, to monitor federal legislation and policies affecting youth and ensure that the many federal youth programs and services are complementary and effectively meet the needs of youth. This could be achieved in any of the following ways:

i) appointing of a Youth Minister or maintaining a Minister of State for Youth -
The appointment of a minister with a department would provide youth with a full-time representative acting on their behalf as well as a permanent channel of communication with the federal government.

ii) maintaining a youth secretariat -
A youth secretariat would bring together all areas of youth policy development and youth program coordination within the government. This would make these activities more effective, accessible and cohesive. Also, it would provide young people with a point of access to government information.

iii) minister responsible for the status of youth.

II Appointing Youth Representatives to Federal Boards

Young people should be appointed to decision-making boards and investigative bodies created by institutions, organizations and all levels of government. This would allow them to voice their views and have an influence over decisions which affect them. This is especially true of boards that deal with issues of particular concern to youth, such as the Canadian Advisory Council on the Status of Women; Canadian Employment and Immigration Advisory Council; Canadian Consumer Council; National Advisory Council on Fitness & Amateur Sport; National Native Advisory Council on Alcohol and Drug Abuse; and Canadian Multiculturalism Council.

Too often those selecting members for such bodies assume wrongly that young people lack the necessary skills and experience. A greater effort is required to inform decision-makers about the many youth who are qualified to be full participants on decision-making bodies.

III Creation of Permanent Youth Consultative Mechanisms

To ensure two way communication between governments and young people, permanent consultative mechanisms should be created. These mechanisms should provide youth with an effective means of having input into government decision-making. The committee believes this could be achieved in several ways. Community liaison committees or a national youth advisory committee are two possible alternatives.

i) Community Liaison Committees

To provide the government with a grassroots link to youth, young community liaison officers could be hired in every province and territory. A community liaison officer would be a youth, employed as a liaison officer for a period of one year. This limit would allow a greater number of youth to benefit from the experience. These community liaison officers would meet with youth throughout their region, to hear their concerns and problems and assess how government policies and programs are affecting youth. At the same time, these officals would familiarize youth with existing government programs (e.g. job training and employment programs, youth projects, funding programs). Regular meetings and reports would provide feedback to the Minister.

The Minister would thus receive regular advice from youth active with youth on a full-time basis at the community and regional level.

ii) National Advisory Committee on the Status of Youth

A national youth advisory committee would advise a Youth Minister on youth's problems and concerns. The membership should represent the various interests and backgrounds of Canadian youth, every region of the country, both sexes, various ethnocultural communities and socio-economic groups. Members would meet with the Minister on a regular and volunteer basis to advise him or her.

Such a committee should be given a specific mandate, have a research capacity, full-time paid executive committee members, expert support staff, broad regional and organizational representation.

IV Youth Policy Institute

Timely and accurate information on youth issues is needed to enhance the effectiveness of young people's input into decision making.

A youth policy institute would be an important centre for ongoing analysis of youth policy.

The institute could research and analyze national issues and federal policies and programs affecting youth, inform interested groups about these issues and facilitate networking among youth. Maximum youth participation in the institute as policy analysts and board members would be an important component of such an institute.

RECOMMENDATION

F.75 The following measures should be taken to increase youth participation in federal decision making:

- **i) the institutionalization of a focal point within the federal government;**
- **ii) the appointment of youth representatives to decision making boards, task forces, commissions and investigative bodies;**
- **iii) the creation of permanent consultative mechanisms;**
- **iv) the establishment of a national youth policy institute.**

YOUTH INFORMATION NETWORKS

When young people share information and ideas, they can participate more fully in society.

Youth information networks could provide the necessary framework and communication tools for sharing information and exchanging ideas among youth groups. A network's objectives would include:

- linking youth with youth;
- informing groups of the activities of other youth groups; and
- stabilizing groups by putting them in contact with other, like-minded groups.

A network's functions would involve:

- circulating a newsletter to community youth groups informing them of various youth projects and activities;
- educating youth about legal issues, their rights and government policies which affect them;
- keeping youth abreast of national and international developments affecting youth; and
- establishing youth access or resource centres.

The impetus for establishing such networks must come from youth. Networks created and run by youth will be more likely to succeed if young people commit time and energy to them. However, seed money from governments would help them develop in the earlier stages. Ongoing funding should be sought from other sources to ensure independence from governments.

RECOMMENDATION	Target Groups
F.76 **Establish youth information networks at the community level, with the idea of expanding to the provincial and national levels.**	youth groups

SUPPORTING YOUTH INITIATIVES

If young people are to develop the leadership and other skills needed to contribute to their society, they need more support for their initiatives from all sectors. Such support could be provided as follows:

I Federal Youth Funding Program

The federal government could provide seed money to support youth initiatives. To ensure any available funds are spent effectively, projects should meet the following criteria:

a) long-term initiatives with widespread benefits to the youth community (e.g. multi-service youth centres), rather than short-term activities which may have widespread publicity but limited benefits;

b) programs which address the problems and concerns of youth;

c) projects for and by youth, involving them in all aspects of decision-making and ensuring maximum youth participation;

d) initiatives organized by established youth and youth-serving organizations with a record of maximum youth input and participation and long-term planning, or newly formed credible groups.

II Matching Funds Incentive Program

Governments should also encourage other sectors to support youth initiatives.

Obtaining sufficient funding for youth groups and youth initiatives is always a problem. Although government cannot and should not be seen as the sole provider of funds, it can help by creating incentives for other sectors to provide funding. It can achieve this with programs that match funds donated to youth groups by the private sector and labour groups. The primary responsibility for soliciting funds from these sectors would be on youth. Making donations tax deductible would be an added incentive. Such programs would be effective because they:

i) encourage youth groups to find alternate sources of funding;

ii) encourage various sectors to increase their commitment to and involvement with youth;

iii) indirectly increase the profile of youth through the publicity efforts of sponsoring groups.

III Youth Foundation

A youth foundation would accept donations from individuals, private companies, interest groups or governments and disperse these funds to support various initiatives of general benefit to youth. The advantage of such a foundation is that donors could support youth without having to select a particular group. The fund should be administered by representatives of youth, youth-serving organizations and major donors. Most youth foundation board members should be youth themselves. The Minister of State for Youth could play an important role in getting the foundation set up and lending technical expertise, without necessarily having to fund it on an ongoing basis.

IV Technical and Human Resources

A lack of technical and human resources often prevents youth groups from carrying out their initiatives or implementing their ideas. Governments, business and labour could lend these resources to youth groups, supporting youth initiatives by ways other than direct monetary means.

Young people would also benefit from the expertise of these groups, learning skills such as how to access and deal with the political system, organized labour or the business world.

RECOMMENDATION	Target Groups
F.77 Increase support for youth initiatives through: **i) a federal youth funding program** **ii) a matching funds incentive program** **iii) provision of technical and human resources** **iv) a youth foundation.**	federal government, business, voluntary sector

PROMOTING YOUTH

During IYY, many young people spoke of the attitudinal barriers they encounter, which stereotype youth as lazy, unreliable, inexperienced and apathetic. These stereotypes damage their credibility and make it difficult for others to see them as offering concrete skills and talents.

The ideas listed below are suggestions for promoting a more positive image of youth and increasing their involvement in society:

- Designation of a **youth day, week or month** by governments, institutions or organizations to focus on the needs of youth as well as their contributions to their country, province, community or particular organization. Special activities highlighting youth's role in society and showcasing their positive achievements would be organized around a selected date or dates.

- A **youth page or column** featured in daily or weekly newspapers.

- A **youth magazine** would inform youth about what other youth are doing. It is vital that youth be involved in the actual production of the publication.

- A national **youth television channel,** showcasing young people's talents and skills. Programming on this channel would highlight youth initiatives across Canada, facilitate networking and information sharing among youth and inspire greater youth participation in society.

These promotional activities must not exclude discussion about the problems youth face and the reasons for their difficulties. There should be maximum youth participation in planning and implementing such activities. Young people recognize that they are usually in the best position to shatter negative stereotypes of themselves and many are doing just that. Several of these activities such as a youth television channel and youth column have already been initiated by youth.

RECOMMENDATION	Target Groups
F.78 Promote a more positive image of youth by: **i) designating a youth day, week or month;** **ii) creating a youth page or column in newspapers and a youth magazine;** **iii) establishing a youth television channel.**	governments, institutions, community organizations, youth groups, newspapers, businesses

CONCLUSION

In this report, the International Youth Year Advisory Committee attempts to reflect the views and concerns of the young Canadians it met during its mandate. The committee makes specific recommendations in six areas of paramount interest - Education, Employment, Peace, Social Issues, Native Youth and Youth Participation. We cannot emphasize too strongly the **need for action** by all sectors in these areas.

Potentially more important than solutions to specific problems, however, is the impression the committee received of an underlying and fundamental problem facing youth today - **lack of information.** If young people are to achieve their full potential, they must have better access to information. Communication must flow in two directions, from government, business and labour to youth, and from youth to government, business and labour. Channels can be improved by encouraging youth to become more involved in the decision-making process, and by better dissemination of information to and about youth.

The committee found the youth of Canada full of enthusiasm, energy, creativity and intelligence and it emphatically rejects any suggestion that today's young people are a lost generation. Youth have the right and the desire to be involved in the decisions being made today that will shape the world they inherit tomorrow. As members of the International Youth Year Advisory Committee, we have had a unique, rewarding opportunity for such involvement. We hope that the momentum generated during IYY will lead to the full participation of youth in the peaceful development of society.

ANNEX I

LIST OF RECOMMENDATIONS

A. EDUCATION

A.1 Recognize youth as responsible members of society and partners in the education process by providing for increased involvement on the committees, advisory and decision-making bodies concerned.

A.2 Promote more cooperative educational programs so that young people will gain practical experience allowing them to break the vicious circle of "no experience - no job, no job - no experience".

A.3 Introduce sex education courses at earlier levels and stress interpersonal aspects rather than just biological facts.

A.4 Introduce second language instruction at an early age and place greater emphasis on verbal skills and expression.

A.5 Governments must maintain funding of immersion programs.

A.6 Increase Canadian content in school curricula and give more emphasis to Amerindian and Inuit history Canadian government and politics, current events, and Canada's multicultural nature.

A.7 Provide professional motivation seminars for teachers, allowing for the exchange of ideas and techniques between them. In addition, hold regular seminars to promote new teaching techniques and to prevent teacher "burnout".

A.8 Provide better training programs for guidance counsellors to ensure that they are better able to deal with social problems and are better informed with regard to academic and career choices available to students.

A.9 Alleviate disparities in educational opportunities between urban and rural schools and between provinces and territories by standardizing the quality of education within each province and providing territorial schools with the means to improve educational services.

A.10 Both levels of government must increase their commitment to education.

A.11 Increase the number and quality of guidance counsellors at the post-secondary level so that students will be equipped with the necessary tools for preparing an academic career plan that meets their aspirations. This would involve up-to-date information on labour market requirements and a more individualized approach.

A.12 Students' unions or organizations should band together and publish a directory of post-secondary institutions. This directory would provide information on post-secondary institutions from the perspective of the students in attendance.

A.13 Maintain a commitment to post-secondary education and ensure that federal transfer funds under EPF are not diverted to other areas.

A.14 Create a youth television channel oriented towards, and programmed by youth.

A.15 Government support should be given for building recreation centres and maintaining recreation programs.

A.16 The disparity between rural and urban facilities should be eliminated.

A.17 Provide funding for the establishment of alternative schools.

B. EMPLOYMENT

B.18 Provide encouragement and support to young entrepreneurs by:

i) increasing funding for youth initiatives (eg. guaranteed loans to youth with preferred repayment terms),
ii) providing consultative services by youth business organizations, government departments and the private sector,
iii) making available a centralized resource centre.

B.19 Open up more positions for youth by:

i) encouraging shorter work-weeks;
ii) encouraging early retirement of older workers on a voluntary basis with a guarantee of full pension;
iii) increasing part-time employment on a voluntary basis and ensuring that wage rates and benefits packages are on the same scale as other (full-time) employees;
iv) increasing job sharing on a voluntary basis among employees;
v) encouraging the creation of cooperative ventures, collective entreprises and small businesses serving community needs.

B.20 Improve and increase career counselling for students.

B.21 Increase training and resources for school guidance counsellors.

B.22 Improve accessibility and accuracy of career information about the job market, post-secondary education and vocational training to students at earlier ages.

B.23 Give education at the secondary level a more practical orientation to better prepare youth for the job market (eg. emphasize life management skills).

B.24 In high schools and universities, increase cooperative education programs that develop work skills.

B.25 Encourage volunteering as a means of gaining valuable work experience and access to jobs.

B.26 Educate youth to adapt to new technology.

B.27 Emphasize long-term job opportunities rather than short-term jobs in government job creation programs.

B.28 Focus government student summer job programs on career development.

B.29 Ensure student government summer job programs pay adequate wages.

B.30 Improve access to and effectiveness of Canada Employment Centres and information by:

i) employing more youth counsellors;
ii) displaying posters at the entrance explaining how to access the centre and its services;
iii) providing more and better information on life management skills;
iv) retraining counsellors and personnel to better meet the needs of youth;
v) shifting emphasis from finding jobs to helping youth create jobs.

B.31 Conduct a campaign promoting a positive image of youth to overcome the stereotype of youth as unreliable and inexperienced.

C. PEACE

C.32 Continue and expand government efforts within current national and international frameworks to procure lasting peace in the world, and keep Canadians as well informed as possible of progress in this regard.

C.33 Establish a well coordinated national education and information program involving the Department of National Defence and provincial education ministries, with the aim of providing all Canadians, and youth in particular, with useful, comprehensive, unbiased information about the nuclear disarmament issue and Canada's policies and participation in the disarmament process.

C.34 Encourage and support international youth events and exchanges which promote cross-cultural understanding.

D. SOCIAL ISSUES

D.35 Increase support systems for youth by:

i) establishing multiservice youth centres run for and by youth offering a wide range of free services (eg. peer counselling, medical and legal services, recreational and employment training programs, information on youth and the law and government programs and services);

ii) creating a toll-free youth telephone line which offers support and information to youth by other youth on a wide range of matters,
iii) encouraging youth groups or councils to provide support to other youth and help them develop leadership skills;
iv) presenting positive role models to young people;
v) organizing activities which increase communication between youth and adults;
vi) promoting physical fitness and providing information on stress management and nutrition.

D.36 Launch a family education campaign as a preventive measure, targeting children, adolescents and adults using appropriate language for each group, with the purpose of reaching as many people as possible and publicizing the resources available from various sources on such themes as:

- sex education,
- physical violence and mental abuse (battered children and wives, sexual violence, incest),
- youth criminality and human rights,
- family communications (parent-child relations).

D.37 Establish youth clinics, partially staffed by qualified young employees, to provide medical and counselling services on birth control.

D.38 Increase government financial support for birth control education programs and services for young people.

D.39 Reorient sex education courses to ensure course content deals with responsibilities and interpersonal aspects of sexual relations and offer such courses in more schools.

D.40 Provide special training for teachers to make them more knowledgeable and at ease in teaching sex education courses.

D.41 Increase youth's awareness of the demands and responsibilities involved in parenting.

D.42 Place greater emphasis on prevention of unplanned pregnancies; make access to contraceptives easier; promote their responsible use; provide accurate and accessible information; and increase communication.

D.43 Improve flow of information on available legal services and encourage networking between legal information organizations and youth groups.

D.44 Distribute information on the law to youth groups.

D.45 Improve the teaching of the Canadian legal system in secondary school curricula and text books.

D.46 Increase educators' knowledge of the law.

D.47 Establish committees in schools, universities and the community to welcome and assist immigrants.

D.48 Promote and celebrate cultural diversity through activities which create awareness and eliminate stereotypes (e.g. guest speakers, film services, theatre groups).

D.49 Include protection against discrimination on the basis of sexual orientation in the Charter of Rights and Freedoms and in all provincial human rights legislation.

D.50 Establish an information network between bilingual university campuses outside Quebec (including the unilingual campus of the University of Moncton) and bilingual community college campuses.

D.51 Take measures to ensure that all bilingual universities reflect the contributions made by the two official language communities to Canadian society and ensure that bilingualism is introduced to facilities that are still unilingual Anglophone.

D.52 Create Francophone university and college affairs councils to promote the development of bilingual and unilingual French post-secondary institutions.

D.53 Introduce self-management of Francophone educational institutions at all levels.

D.54 Establish programs to promote French culture and finance youth artistic initiatives.

D.55 Promote and increase distribution of cultural productions reflecting the contributions of the Francophone minority outside Quebec to Canadian society.

D.56 Create a Francophone Cultural Foundation to provide promotional and financial support for artistic and cultural productions by young people.

D.57 Encourage greater business and youth involvement in the cultural field.

D.58 Create cultural centres across Canada to provide such services as organizational and legal assistance to young artists and to production and broadcasting agencies, and to offer consulting services, a resource bank of Francophone cultural works and a directory of Francophone cultural groups.

D.59 Expand French media services (radio, television, written and electronic press).

D.60 Extend Radio-Canada broadcasting and increase the number of regional productions so as to convey local and community news.

D.61 Establish a national youth television channel featuring Francophone cultural productions.

D.62 Increase provision of basic social, health and legal services in French at the provincial level.

E. NATIVE YOUTH

E.63 Introduce programs involving youth and parents working together. Fund conferences or projects that will ensure steps are taken to reduce the generation gap and eliminate its negative aspects.

E.64 Increase the teaching of native studies programs.

E.65 Include more native content in school curriculum (eg. history that expresses the views of native people and educates youth about native culture and traditions).

E.66 Increase teacher training at all levels in cross-cultural education and native studies.

E.67 Ensure that people of native ancestry are adequately represented in teaching positions through affirmative action hiring programs.

E.68 Increase teaching of curriculum in native languages where numbers warrant.

E.69 Create primary and secondary native schools in urban centres where there is a high population of natives.

E.70 Recognize and fund alternate forms of education as viable ways of continuing one's education (eg. tutoring programs).

E.71 Develop early learning centres to help native youth adapt to the structure of the education system (eg. pre-kindergarten).

E.72 Increase the number of exchange programs between native and other Canadian youth.

E.73 Increase native control over their natural resources. Research and develop these areas into industries which could provide employment for natives in surrounding communities (eg. expand tourism industry).

E.74 Increase job preparation and training programs for native youth.

F. YOUTH PARTICIPATION

F.75 The following measures should be taken to increase youth participation in federal decision making:

i) the institutionalization of a focal point within the federal government;

ii) the appointment of youth representatives to decision making boards, task forces, commissions and investigative bodies;
iii) the creation of permanent consultative mechanisms;
iv) the establishment of a national youth policy institute.

F.76 Establish Youth information networks at the community level, with the idea of expanding to the provincial and national level.

F.77 Increase support for youth initiatives through:

i) a federal youth funding program;
ii) a matching funds incentive program;
iii) provision of technical and human resources;
iv) a youth foundation.

F.78 Promote a more positive image of youth by:

i) designating a youth day, week or month;
ii) creating a youth page or column in newspapers and a youth magazine;
iii) establishing a youth television channel.

ANNEX II

Members of the IYY Advisory Committee

John Aisenstat - Victoria, British Columbia, 23 years old - University graduate, businessman intrapeneur; HY's of Canada Ltd.; member B'nai B'rith.

Cathy Widdis Barr - Waterloo, Ontario, 22 years old - graduate student in Political Science; active in student politics.

Jean Bazinet - Montréal, Quebec, 19 years old - Business Administration student; organizer of sports activities for young people.

Carleen Carels - Melita, Manitoba, 18 years old - Commerce student; active in student organizations and national youth parliament association.

Stephen J. Clark - Brockville, Ontario, 24 years old - Elected December 1982, at 22, as youngest mayor in Canada; University of Waterloo BA in Fine Arts.

Jean-Yves Deschênes - St-Lambert, Quebec, 19 years old - Author and composer; organizer of extracurricular activities for students.

Carole Diodati - Anjou, Quebec, 23 years old - Involved in the Sommet québécois de la jeunesse and in the Salon international de la jeunesse; student activist.

Connie Dubois - Regina, Saskatchewan, 19 years old - Volunteer at a multi-service youth centre; works with John Howard Society; full-time student and foster parent of four children.

Bohdana Dutka - Winnipeg, Manitoba, 20 years old - University student (Economics & Political Science); member of the Ukrainian Canadian Students Union; (Resigned in October 1985 to pursue studies abroad).

Lise Hétu - Québec City, Quebec, 20 years old - Law student; (Resigned in April 1985 due to other obligations).

Jennifer Keenan - Lethbridge, Alberta, 22 years old - Alberta legislative intern; University of Lethbridge graduate in Political Science; active in student organizations.

David Kilabuk - Pangnirtung, North West Territories, 22 years old - Tutor for handicapped children; contributor to the Nunatsiaq News.

Mario Lavoie - Montreal, Quebec, 22 years old - Lay reader; founder, youth peace group.

Michael Lee - Vancouver, British Columbia, 20 years old - UBC Science student, volunteer youth organizer for the United Chinese Community; member of local IYY committee.

(Continuation of Annex II)

Ray MacNeil - Halifax, Nova Scotia, 23 years old - Dalhousie University, graduate in Physical Education; former coordinator of Nova Scotia Soccer Schools.

Luc Martin - Ottawa, Ontario, 25 years old - Graduate of the University of Moncton (Common Law); past-president of the National Federation of Young French-Canadians; contract worker.

Garnet Matsuba - Edmonton, Alberta, 22 years old - University of Alberta graduate in Commerce and Law; barrister and solicitor, Field & Field.

Marie-Thérèse Messier - Ottawa, Ontario, 20 years old - Presently attending Ottawa University (French Literature); active in regional francophone associations.

Carson Noel - St. John's, Newfoundland, 23 years old - Business Administration student in cooperative education program at Memorial University; active in student organizations.

Irene Porter - Antigonish, Nova Scotia, 24 years old - Executive Director of Big Brothers Big Sisters Association; former Captain in Canadian Armed Services Reserves.

Tami Robinson - Summerside, Prince Edward Island, 17 years old - President of Allied Youth (Provincial Student Associations of Prince Edward Island); sport store employee.

Colleen Storer - Whitehorse, Yukon, 19 years old - Member, Yukon Native Women's Association; Board member, National Native Drug and Alcohol Abuse Program; representative, Non-Status Indians in Whitehorse; organizer, Yukon Native Youth Council, volunteer for youth activities.

Beth Vail - Saint John, New Brunswick, 23 years old - Presently working as a secretary and studying at University of New Brunswick, Saint John Campus (part-time), volunteer work for Canada Summer Games and United Way, graduate of New Brunswick Community College.

Ingrid Van Weert - Toronto, Ontario, 23 years old - Law student, Executive member of downtown legal aid services; editor, University of Toronto student newspaper.

ACKNOWLEDGEMENTS:

The Committee gratefully acknowledges the assistance of:

Steward Braddick -	Former Special Assistant, Minister of State (Youth)
Pam Charron -	Editor
Denise Gagné-Croteau -	Administrative Officer and Special Projects
Ann Dadson -	Director, International Youth Year Secretariat
Richard Dicerni -	Assistant Under Secretary of State (Citizenship)
Leeann McKechnie -	Policy and Liaison Officer (Coop Student - University of Waterloo)
Pat Thompson -	Former Special Assistant, Minister of State (Youth)
Pegeen Walsh -	Policy and Liaison Officer and Committee Coordinator

Administrative support and word processing:

Joanne Asselin, Anne Bouthotte, Gislène Chartrand, Louise St. Denis, Patti-Ann Villeneuve

The authors of this report are, of course, solely responsible for its contents. The opinions expressed are not necessarily those of the Minister of State (Youth).

JEUNESSE YOUTH
Canada

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Septembre 1986

WH-3-604

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

No de cat. MP1-2/1985

ISBN 0-662-54755-1

Monsieur le Ministre,

Le Comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse est heureux de vous présenter son rapport. Celui-ci nous permet de vous faire part officiellement des conclusions auxquelles nous sommes arrivés et des solutions qu'on nous a proposées à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse (AIJ).

Le dynamisme et la détermination des jeunes que nous avons rencontrés nous ont fort impressionnés, tout comme leur ardent désir de contribuer pleinement à bâtir leur société. Cependant, nous sommes conscients des défis que doivent surmonter beaucoup de ces jeunes qui se retrouvent dans des situations difficiles. Il va de soi qu'ils et elles n'ont, pour résoudre leurs problèmes, que peu ou pas de ressources. Mises en oeuvre, les recommandations du présent rapport permettront à ces jeunes, et à d'autres, de participer plus intensément au développement pacifique de leur société.

En outre, ce rapport constituera un précieux instrument pour toute planification nationale intéressant la jeunesse et il amènera d'autres groupes, tels que les entreprises, les syndicats, les gouvernements, les maisons d'enseignement, les organisations bénévoles et les groupes de jeunes à poser des actes concrets.

Nos déplacements au Canada nous ont donné l'occasion de rencontrer des jeunes de toutes les sphères de la société et de situer dans une perspective nationale les problèmes auxquels les jeunes font face. Nous avons appris à mieux cerner les problèmes et à y trouver des solutions réalistes. De nombreuses idées proposées ont pu être adaptées aux besoins de nos collectivités locales.

Au début de l'Année internationale, 24 jeunes conseillers et conseillères ont été nommés. C'était, pour beaucoup d'entre nous, notre première expérience au sein d'un organisme consultatif fédéral. Nous regrettons de voir se terminer notre mandat, car il reste encore tant à faire.

Nous savons gré au personnel du ministre et tout spécialement à celui du secrétariat de l'Année internationale de nous avoir facilité la tâche en nous offrant une collaboration de tous les instants.

Nous tenons aussi à remercier le ministre d'État à la Jeunesse, de nous avoir permis de vivre cette riche et mémorable expérience.

Nous croyons pouvoir résumer ainsi notre pensée: plus que toute autre chose, nous voulons voir des résultats concrets.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

TABLE DES MATIERES

Page

INTRODUCTION 1

Mandat et activités du Comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse 2

A. L'ÉDUCATION 4

Enseignement secondaire 5
Enseignement postsecondaire 9
Éducation à l'extérieur du cadre scolaire 10
Conclusion 11

B. L'EMPLOI 12

Possibilités d'emploi 12
Préparation et passage au marché du travail 14
Évolution technologique 15
Les gouvernements et l'emploi des jeunes 16
Conclusion 17

C. LA PAIX 18

Conclusion 19

D. LES QUESTIONS SOCIALES 20

La grossesse chez l'adolescente 22
Garanties Légales 23
Jeunesse minoritaire 24
Conclusion 28

E. LES JEUNES AUTOCHTONES 29

Historique 29
Situation Actuelle 30
Éducation autochtone 31
Emploi des autochtones 32
Conclusion 33

.../2

F. L'ACCROISSEMENT DE LA PARTICIPATION DES JEUNES 34

Apport des jeunes à la prise des décisions 34
Réseaux d'information 37
Aide aux initiatives des jeunes 38
Promotion de la jeunesse 40

CONCLUSION 42

ANNEXE I

Liste des recommandations 43

ANNEXE II

Liste des membres du Comité 55

INTRODUCTION

Les jeunes Canadiens(nes) veulent participer pleinement au développement pacifique de leur société. Ils s'intéressent vivement au sort de la société dont ils hériteront et veulent influencer les décisions qui détermineront leur avenir. Voilà le message transmis aux membres du Comité consultatif au cours d'échanges avec de jeunes Canadiens, de par le pays et tout au long de l'année. C'est à cette fin que les membres du comité se sont entretenus avec de jeunes chômeurs, des chefs de familles monoparentales, des étudiants et des étudiantes, de jeunes travailleurs, de jeunes entrepreneurs, des jeunes de diverses communautés ethnoculturelles et linguistiques, de jeunes homosexuels, de jeunes handicapés et de jeunes autochtones. Les membres du Comité ont constaté que la jeunesse canadienne ne constitue pas du tout un groupe homogène. Les opinions des jeunes varient grandement et portent souvent l'empreinte de leur région.

Les jeunes se préoccupent de ce qui se passe dans leur milieu, dans leur région, au Canada et dans le monde, et ils passent à l'action. Ils ont trouvé des solutions innovatrices à de nombreux problèmes. Il leur faut trouver aide et appui auprès de nombreuses organisations, dont tous les paliers de gouvernement.

Le Comité a constaté que beaucoup de jeunes se trouvent dans des situations difficiles et que la structure et l'attitude de la société les empêchent souvent de participer pleinement à la vie de cette société.

Les jeunes Canadiens(nes) ont profité de l'Année internationale pour exprimer leurs idées sur une foule de questions et pour mettre au point des plans d'action individuels ou collectifs. Ils ont dit vouloir être consultés au cours des discussions qui portent sur ces questions car ils veulent participer davantage à la recherche de solutions.

Dans ce rapport, les membres du Comité donnent leurs impressions des préoccupations de la jeunesse relativement à l'éducation, à l'emploi, à la paix, aux questions sociales et à la jeunesse autochtone et leurs suggestions pour y répondre. Le Comité a recueilli ces impressions au cours de rencontres avec une foule de jeunes durant l'Année internationale, des jeunes qui représentaient tout un éventail de la jeunesse. Les recommandations s'adressent à divers secteurs, à diverses institutions et organisations ainsi qu'aux jeunes eux-mêmes; elles portent souvent sur des initiatives déjà prises par les jeunes dans leurs communautés locales.

Le rapport s'arrête, en particulier, sur les préoccupations de la jeunesse autochtone parce que les membres du Comité ont été sensibilisés et se sont intéressés de façon spéciale à sa situation. Par contre, d'autres questions importantes aux yeux des jeunes Canadiens, comme l'environnement et le développement international, ne font pas l'objet d'un examen distinct dans le présent rapport. Il en fut néanmoins question lors des cinq forums régionaux parrainés par le gouvernement fédéral pendant l'Année internationale et l'on peut obtenir les recommandations issues de ces forums en s'adressant à:

Affaires de la Jeunesse,
Emploi et Immigration Canada,
Ottawa, Ontario,
K1A 0J9.

Mandat et activités du Comité consultatif de l'AIJ

L'Assemblée générale des Nations Unies avait décrété que l'année 1985 serait l'Année internationale de la jeunesse et que les thèmes de l'Année refléteraient les préoccupations de la jeunesse du monde entier, soit la participation, le développement et la paix. La communauté internationale démontrait ainsi qu'elle se soucie de plus en plus de la situation de la jeunesse et qu'elle reconnait que les jeunes peuvent contribuer à déterminer l'avenir de l'humanité. On a encouragé les pays à entreprendre surtout des activités à l'échelle nationale et locale et à faire participer les jeunes à toutes les étapes de la planification qui serait faite dans le cadre de l'Année internationale. Plus de 150 pays répondirent à l'appel.

S'inspirant des idées exprimées au cours de consultations auprès de plus de 200 groupes de jeunes et d'organismes canadiens au service de la jeunesse, le ministre d'État à la Jeunesse a lancé, en janvier 1985, son programme canadien pour l'Année internationale de la jeunesse. Dans sa déclaration à la Chambre des communes, le ministre a dit que l'Année internationale était une année de discussion et d'action, et qu'elle était, d'abord et avant tout, l'année des jeunes. Le programme fédéral mettait surtout l'accent sur l'appui à accorder aux initiatives des jeunes et sur le rôle actif que les jeunes pouvaient tenir au cours de l'année.

En février 1985, le ministre a nommé 24 jeunes Canadiens et Canadiennes au Comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse. Ces jeunes bénévoles, âgés de 17 à 25 ans, représentaient l'ensemble des milieux et des intérêts de la jeunesse canadienne. La plupart faisaient partie de groupes de jeunes ou d'organisations bénévoles; ils furent choisis en raison de leur participation aux activités jeunesse de leur collectivité. On trouvera, à l'annexe 2, la liste des membres du comité.

S'appuyant sur leur propre expérience ainsi que sur leur participation aux démarches du Comité et aux manifestations organisées au cours de l'Année internationale, les membres du Comité devaient faire part au ministre des divers points de vue exprimés par la jeunesse canadienne.

Le ministre voulait également que les membres analysent les problèmes qui touchent les jeunes. Le mandat du comité comportait donc trois volets:

1) contribuer au développement des forums régionaux parrainés par le gouvernement fédéral pendant l'Année internationale;

2) fournir des avis au ministre d'État à la Jeunesse sur les préoccupations et les intérêts des jeunes Canadiens au cours de l'Année;

3) participer à diverses rencontres ou événements spéciaux pendant l'année 1985.

Le Comité a rempli la première partie de son mandat en offrant des conseils sur l'organisation et l'ordre du jour qui devaient servir aux cinq forums régionaux parrainés par le ministre. Ces forums offraient aux jeunes l'occasion de préciser les questions qui les intéressaient et d'y proposer des solutions pour leur milieu. De concert avec les bureaux régionaux du Secrétariat d'État qui étaient chargés d'organiser ces forums, les membres du Comité ont donné leur avis sur le programme des forums, les thèmes des ateliers et les participants (délégués, observateurs, animateurs, personnes-ressources) entre autres. En vue d'un éventuel forum national, les membres du Comité ont considéré son organisation, les thèmes, la sélection des participants, et l'importance d'une telle rencontre.

Dans le cadre du troisième volet de leur mandat, les membres du Comité ont assisté à diverses manifestations de l'AIJ, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de leur région propre, tout au long de l'année. En plus d'assister aux cinq forums régionaux, les membres du comité se sont réunis à cinq reprises pour discuter des travaux des sous-comités, de la préparation de ce rapport et des idées relatives à l'organisation d'un forum national.

En remettant son rapport, le Comité remplit donc, de façon officielle, la deuxième et plus importante partie de son mandat, celle qui consistait à conseiller le ministre sur les préoccupations des jeunes. Ce rapport vient en quelque sorte compléter les avis donnés au ministre au cours de rencontres tout au long de l'année 1985.

A. L'ÉDUCATION

La jeunesse canadienne reconnaît le rôle important de l'éducation pour lui permettre de se perfectionner sur le plan personnel et pour déterminer dans quelle mesure et de quelle façon elle participera à la vie de la société. Beaucoup de jeunes croient que le système actuel d'éducation ne les prépare pas suffisamment à faire partie de la population active et à survivre dans un monde de plus en plus complexe.

Ils s'inquiètent de voir le nombre de jeunes qui échouent, décrochent ou demeurent illettrés. Tout notre système d'éducation doit être réexaminé, du point de vue des enseignants, des jeunes et des responsables politiques. Un tel examen devra tenir compte des points de vue exprimés par les jeunes.

Les jeunes savent que, aux termes de la Constitution, l'éducation relève des provinces. Les recommandations de la présente section s'adressent donc, en grande partie, aux autorités provinciales. Cela ne veut toutefois pas dire que les autres gouvernements, commissions, conseils et groupes d'intérêt n'ont pas un rôle à y jouer. Il est à espérer, au contraire, que tous les secteurs travailleront la main dans la main pour modifier et améliorer notre système d'éducation.

Nous examinons la question sous trois rubriques: l'enseignement secondaire, l'enseignement postsecondaire et l'éducation à l'extérieur du cadre scolaire.

Voici les principaux sujets de préoccupation des jeunes dans le domaine de **l'enseignement secondaire:**

I L'exclusion relative des jeunes aux décisions qui les concernent;
II Le contenu et la pertinence des programmes scolaires;
III La qualité des enseignants et des méthodes d'enseignement;
IV Le manque de bons services d'orientation professionnelle;
V Les inégalités d'accès à l'éducation;
VI Les fonds peu élevés consacrés à l'éducation.

Et dans le domaine de **l'enseignement postsecondaire:**

I La qualité de l'orientation professionnelle;
II Le fait qu'on délaisse l'enseignement des lettres et des sciences humaines et qu'on favorise la formation technologique et la spécialisation au premier cycle;
III Le peu de fonds consacrés à l'enseignement postsecondaire.

Les jeunes s'interrogent aussi sur d'autres formes **d'éducation à l'extérieur du cadre scolaire:**

I L'influence des médias;
II Le peu d'appui accordé aux centres communautaires;
III La pénurie d'écoles alternatives.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

I La participation aux décisions

Étant les premiers concernés par l'éducation, les jeunes se disent tout à fait capables de se prononcer sur son efficacité et ont le droit d'exiger un produit de haute qualité. Ils estiment que les responsables devraient chercher à savoir ce que pensent les jeunes, car ce sont eux qui ont le plus à gagner ou à perdre des décisions concernant l'éducation. Cependant, les jeunes ont rarement le moyen de pouvoir participer directement aux délibérations des divers établissements et organisations qui prennent les décisions en matière d'éducation (les décisions touchant, par exemple, les programmes scolaires, l'enseignement, l'embauche, les congédiements et le recyclage). Vu leur composition, les divers organes décisionnels en matière d'éducation, tels les conseils scolaires, les associations parents-instituteurs et les ministères de l'Éducation, ont tendance à oublier l'opinion des jeunes. Les jeunes veulent voir se réduire ces barrières structurelles pour qu'ils puissent participer davantage aux décisions touchant tout aspect de leur éducation.

Même lorsqu'il existe des voies de communication par lesquelles les jeunes peuvent influencer les décisions, ils n'y recourent pas toujours, car ils se disent que leur opinion ne pèsera pas lourd dans la balance et qu'on ne tiendra pas compte de leurs idées. Ceux qui occupent des postes de commande et qui jugent naïve et peu éclairée l'opinion des jeunes semblent, par leur attitude, leur donner raison.

	RECOMMANDATION	Groupes visés
A.1	**Reconnaître les jeunes comme membres responsables de la société et partenaires dans le processus éducationnel en leur permettant de participer davantage aux travaux des comités, des conseils consultatifs et des organes décisionnels.**	ministères d'Éducation, conseils et commissions scolaires, associations parents - instituteurs

II Les programmes scolaires

Partout au Canada, les jeunes sont d'avis que les programmes scolaires ne reflètent pas l'évolution sociale et ne correspondent pas à leurs besoins. Ils souhaitent, en particulier, des changements dans les domaines suivants:

(i) Orientation générale

Les jeunes trouvent que notre système d'enseignement est trop rigide et trop structuré, qu'il repose davantage sur le conformisme et la

mémorisation que sur l'expression individuelle et la pensée originale. Ils aimeraient que la théorie et la pratique soient mieux dosées. Les cours qui mettent l'accent, par exemple, sur les aptitudes requises pour la vie quotidienne prépareraient mieux les jeunes à se tailler une place dans la société contemporaine.

RECOMMANDATION	Groupes visés
A.2 Accroître le nombre des programmes d'alternance stages-études de façon à donner aux jeunes une expérience pratique et leur permettre de rompre le cercle vicieux "pas d'expérience, pas d'emploi; pas d'emploi, pas d'expérience".	gouvernements fédéral et provinciaux, employeurs

(ii) L'éducation sexuelle

Selon les jeunes, l'éducation sexuelle est un élément du programme scolaire qui doit être amélioré. Les jeunes croient que la plupart des directives provinciales qui portent sur l'enseignement de cette matière laissent trop de discrétion aux conseils scolaires et aux enseignants pour ce qui est de déterminer ce qui doit être enseigné et à qui. Ils trouvent déplorable que l'éducation sexuelle ne constitue pas une matière obligatoire, qu'elle soit enseignée à un stade si avancé de leur développement personnel et qu'elle insiste sur les données biologiques plutôt que sur les relations interpersonnelles.

RECOMMANDATION	Groupes visés
A.3 Offrir des cours d'éducation sexuelle dans les classes de niveau élémentaire en insistant sur relations humaines plutôt que sur les seules données biologiques.	ministères de l'Éducation, commissions scolaires

(iii) L'enseignement de la langue seconde

Les jeunes jugent inefficaces les méthodes actuel d'enseignement de la langue seconde. L'enseignement de la langue porte trop souvent sur la lecture et l'écriture au détriment de l'expression orale.

Les jeunes ont relevé les nombreux avantages à tirer des programmes d'immersion qui permettent aux étudiants de vivre dans un milieu culturel où l'on parle la langue qu'ils sont en train d'étudier. Par ailleurs, ces programmes d'immersion favorisent une plus grande communication entre les diverses communautés culturelles du Canada et donc une meilleure entente.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
A.4 Offrir des cours de langue seconde plus tôt et insister davantage sur l'expression orale.	ministères de l'Éducation, conseils et commissions scolaires,

A.5 Les gouvernements doivent continuer à financer les programmes d'immersion.

gouvernements fédéral et provinciaux

(iv) Les études canadiennes

Beaucoup de jeunes déplorent le manque de contenu de canadien de leurs cours, ainsi que le peu de manuels canadiens mis à leur disposition. Ils sont d'avis, par ailleurs que les programmes scolaires en vigueur actuellement ne reflètent pas suffisamment le caractère multiculturel du Canada. Les cours de sciences humaines négligent trop souvent l'histoire des autochtones, le système politique du Canada et les actualités.

RECOMMANDATION	Groupes visés
A.6 Augmenter le contenu canadien des programmes scolaires, en particulier l'histoire des autochtones, le système politique du Canada, l'actualité et le caractère multiculturel du Canada.	ministères d'Éducation, conseils et commissions scolaires

III Les enseignants et les méthodes d'enseignement

Beaucoup de jeunes mettent en doute la compétence des enseignants et leur motivation. Ils sont d'avis que certains enseignants ne sont pas vraiment intéressés à enseigner, ils mettent en doute également les méthodes utilisées pour la sélection et l'évaluation des enseignants. Les jeunes croient que les opinions des étudiants devraient figurer dans l'évaluation des cours ou des enseignants.

Les jeunes ont souvent l'impression que les enseignants et les administrateurs ne respectent pas leurs idées et leurs opinions. Cet état de choses fait naître une impression d'impuissance et entraîne un manque d'intérêt chez les étudiants. Ils souhaitent des méthodes d'enseignement plus dynamiques et plus souples, qui les encourageront à participer, les inciteront à développer leurs qualités de chefs, correspondront à leurs besoins individuels et seront davantage axées sur l'expérience pratique.

RECOMMANDATION	Groupes visés
A.7 Offrir aux enseignants des séminaires de motivation professionnelle, où ils peuvent échanger idées et techniques. De plus, tenir régulièrement des séminaires pour promouvoir de nouvelles méthodes d'enseignement et pour prévenir l'épuisement professionnel chez les enseignants.	ministères de l'Éducation, conseils et commissions scolaires

IV L'orientation professionnelle

On se préoccupe également de la qualité et du nombre des orienteurs professionnels à tout niveau. Beaucoup de jeunes croient que les conseillers ne sont pas en mesure de traiter des problèmes reliés à l'alcoolisme et à la toxicomanie, au divorce des parents et aux abus sexuels. Ils ont aussi besoin d'une aide plus efficace devant les choix à faire concernant la transition de l'école au marché du travail ou la poursuite des études postsecondaires.

	RECOMMANDATION	Groupes visés
A.8	**Offrir de meilleurs programmes de formation aux conseillers et orienteurs professionnels pour qu'ils soient davantage en mesure de s'occuper des problèmes sociaux et qu'ils soient davantage au courant des choix qui s'offrent aux étudiants sur le plan des études et de la carrière.**	ministères de l'Éducation, conseils scolaires

V Les inégalités régionales d'accès à l'éducation

Les jeunes s'inquiètent de l'écart considérable qui existe entre les écoles des régions éloignées et les écoles urbaines sur le double plan des locaux et de l'instruction qui y est dispensée. Ils trouvent déplorable que bien des écoles des régions éloignées ne soient pas équipées pour offrir des cours de musique, de sciences ou d'informatique, qu'elles n'aient pas les installations voulues pour l'éducation physique ou pour certaines matières d'intérêt particulier. Les jeunes des régions éloignées qui veulent poursuivre des études postsecondaires sont donc désavantagés. Par ailleurs, il existe des écarts entre les provinces et les territoires sur ce plan, et les effets de ces écarts se prolongent au delà des études proprement dites de l'étudiant. Plus l'étudiant aura vécu des expériences enrichissantes au cours de ses études, plus il est probable qu'il conserve, quand il aura quitté l'école secondaire, le goût d'apprendre des choses nouvelles, goût qui permet de former des gens polyvalents, capables de s'adapter aux réalités d'aujourd'hui.

	RECOMMANDATION	Groupes visés
A.9	**Faire diminuer les écarts qui existent, sur le plan de l'instruction, entre les écoles urbaines et les écoles des régions éloignées, et entre les provinces et les territoires, en normalisant la qualité de l'instruction à l'intérieur de chaque province et en fournissant aux écoles territoriales les moyens d'améliorer leurs services éducatifs.**	ministères de l'Éducation, gouvernement fédéral

VI Le financement

Les jeunes ont tous critiqué le peu de fonds consacrés à l'éducation à tout niveau. C'est pourquoi l'équipement est souvent désuet, les classes sont trop nombreuses; des cours sur les aptitudes requises

pour la vie quotidienne ou d'éducation sexuelle sont éliminés ainsi que les services d'orientation; l'individu se voit négligé et le moral des enseignants est plutôt faible. Les jeunes maintiennent que la qualité de l'enseignement en souffre et qu'on n'y a pas accès aussi facilement; à leur avis, les deux paliers de gouvernement devraient augmenter les crédits qu'ils consacrent à l'éducation.

RECOMMANDATION	Groupes visés
A.10 Les deux paliers de gouvernement doivent augmenter les crédits qu'ils consacrent à l'éducation.	gouvernements fédéral et provinciaux

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

I Information

Les étudiants ne croient pas qu'on les renseigne comme il faut sur les diverses conditions d'admission qui existent à l'intérieur des provinces ou d'une province à l'autre. Ainsi, il arrive souvent qu'ils doivent subir des retards pour obtenir leur diplôme, qu'ils perdent de l'argent parce qu'ils doivent changer de cours ou qu'ils doivent subir des contre-temps à cause de changements d'institution.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
A.11 Augmenter le nombre d'orienteurs professionnels qualifiés dans les établissements d'enseignement postsecondaire, afin de mieux conseiller les étudiants dans le choix de programmes qui répondent davantage à leurs aspirations. Cela veut dire s'occuper de chaque étudiant de façon plus individuelle et fournir des données à jour sur les exigences du marché du travail.	universités et collèges, associations d'étudiants
A.12 Les associations d'étudiants devraient se mettre en commun pour publier un répertoire des établissements d'enseignement postsecondaire qui les présenterait dans la perspective des étudiants qui les fréquentent.	

II L'importance des lettres et des sciences humaines

Les jeunes qui poursuivent des études postsecondaires trouvent qu'on met trop souvent l'accent sur l'enseignement technique au détriment des lettres et des sciences humaines. Les universités doivent demeurer les institutions du savoir et non pas se concentrer trop étroitement sur la technologie ou sur la préparation au marché du travail. Les maisons d'enseignement doivent donc chercher un certain équilibre entre les lettres et les sciences humaines et l'enseignement technique afin de répondre aux besoins des étudiants et de l'ensemble de la société.

III Financement

Les jeunes ont indiqué que les arrangements financiers fédéraux-provinciaux les inquiètent tout particulièrement. Les gouvernements provinciaux ont réaffecté des fonds à d'autres secteurs, tels les soins de santé, les paiements fédéraux de transfert qu'ils reçoivent au titre de l'enseignement postsecondaire dans le cadre des arrangements relatifs au financement des programmes établis. Cette situation a des effets négatifs à court et à long terme sur la qualité de l'enseignement.

RECOMMANDATION	Groupes visés
A.13 Continuer à subventionner l'enseignement postsecondaire et veiller à ce que les transferts fédéraux, versés aux termes du financement des programmes établis (FPÉ), ne soient pas réaffectés à d'autres secteurs.	gouvernements fédéral et provinciaux

IV Les étudiants étrangers

Les jeunes s'entendent généralement pour dire qu'il est avantageux et souhaitable de côtoyer des étudiants provenant d'autres pays. Bien qu'il n'y ait pas unanimité sur la question de savoir si les étudiants étrangers devraient payer des frais de scolarité plus élevés au niveau postsecondaire, l'opinion générale est que toute majoration des frais devrait être à un niveau acceptable pour ne pas décourager les étudiants étrangers qui veulent poursuivre leurs études postsecondaires dans des institutions canadiennes.

L'ÉDUCATION A L'EXTÉRIEUR DU CADRE SCOLAIRE

Les jeunes savent que l'éducation ne se limite pas à l'enseignement officiel. La famille et les amis, les médias, les loisirs et la population active jouent un rôle important dans la formation de l'individu. Vu l'importance de ces influences, il faut s'assurer qu'elles soient positives.

I Les médias

Les médias jouent un rôle important en matière d'éducation, car ils constituent souvent le premier contact, et parfois le plus durable, avec le monde extérieur. Malheureusement, il arrive souvent aux médias de présenter le monde en déformant la réalité. Les jeunes s'inquiètent de la forte influence des stéréotypes véhiculés par les médias et veulent, pour la combattre, développer leur esprit de discernement.

RECOMMANDATION	Groupes visés
A.14 Établir une chaîne de télévision pour la jeunesse, qui soit orientée vers la jeunesse et programmée par des jeunes.	secteur privé, groupes communautaires et groupes de jeunes, CRTC, gouvernement fédéral

II Activités récréatives et communautaires

Les jeunes sont d'avis que les activités récréatives, c'est-à-dire les sports et les activités communautaires et sociales, ainsi que l'influence de leurs pairs et de leurs amis, jouent un rôle déterminant dans leur développement sur le plan de l'éducation.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
A.15 Soutenir financièrement la construction de centres de loisirs et le maintien des programmes de loisirs.	gouvernements, groupes communautaires
A.16 Éliminer l'écart entre les installations des régions éloignées et les installations urbaines.	

III L'école alternative

Quelle que soit la qualité du système d'enseignement, il y aura toujours un certaine nombre de jeunes qui ne pourront rien en tirer. Il faut donc leur offrir des écoles alternatives où les programmes d'apprentissage seraient mieux adaptés aux besoins de chacun, quitte à s'écarter des règles traditionnelles de l'enseignement.

RECOMMANDATION	Groupes visés
A.17 Financer l'établissement d'écoles alternatives.	ministères de l'Éducation

CONCLUSION

Dans cette section, nous nous sommes penchés sur nombre de problèmes concernant le système d'éducation que tous les intéressés devraient examiner de près. Ceux qui auront pour tâche d'essayer de résoudre ces problèmes devraient tenir compte des recommandations qui précèdent.

B. L'EMPLOI

La question de l'emploi est capitale pour les jeunes Canadiens. Pour beaucoup, le fait de pénétrer dans le marché du travail constitue un point tournant dans leur vie. C'est pour eux une façon importante de participer et de contribuer à la vie de leur société; c'est alors qu'ils font concrètement le passage de l'école au monde du travail, qu'ils cessent de dépendre de la famille pour accéder à l'autonomie. Et pourtant, beaucoup de jeunes trouvent cette transition extrêmement difficile. L'effet de la technologie sur le marché du travail, le resserrement du marché de l'emploi et le fort taux de chômage chez les jeunes les angoissent quand ils songent à leur avenir. Ils ne savent plus trop à quoi s'attendre ni comment se préparer à faire partie d'une population active en évolution constante et où la concurrence joue un rôle de plus en plus important. Ils craignent de ne pouvoir accéder à un monde qui privilégie l'emploi.

Les jeunes ont parlé avec amertume du cercle vicieux: pas d'emploi sans expérience, mais pas d'expérience sans emploi. Les sans-emploi éprouvent souvent de la frustration, du découragement; leur situation financière est précaire; ils ont de moins en moins confiance en eux-mêmes et se sentent inutiles. Voici leur principaux sujets de préoccupation:

i) le peu de **possibilités d'emploi** pour les jeunes;
ii) la **préparation et le passage au marché du travail;**
iii) l'effet de **la technologie** sur le milieu du travail;
iv) l'efficacité **des programmes gouvernementaux d'emplois** pour les jeunes.

Ces questions sont exposées plus en détail dans les pages qui suivent.

LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Bien des jeunes se rendent compte qu'ils ne pourront plus espérer remplacer automatiquement leurs aînés qui prennent leur retraite, car souvent les emplois de ces derniers sont éliminés ou sont offerts à des chômeurs plus âgés qui ont de l'expérience. Ils ne croient pas non plus que la solution soit de répartir de nouveau les emplois actuels en faveur des jeunes, car alors on ne ferait que remplacer des travailleurs âgés par de plus jeunes touchant un salaire inférieur.

On devrait s'efforcer d'aider les jeunes à créer leurs propres emplois plutôt que de simplement les préparer à combler un poste. Cependant, les jeunes qui aimeraient créer leurs propres emplois éprouvent souvent de la difficulté parce qu'ils leur manque des fonds, des conseils professionnels et les connaissances voulues pour monter une entreprise rentable. Ils veulent la création de réseau d'appui où ils pourraient trouver les renseignements et les conseils dont ils ont besoin, tout en recevant un traitement de faveur au chapitre des prêts.

RECOMMANDATION	Groupes visés
B.18 Encourager et appuyer les jeunes entrepreneurs: **i) en consentant plus de fonds pour les initiatives-jeunesse (p. ex., prêts garantis pour les jeunes avec conditions privilégiées de remboursement);** **ii) en fournissant des services consultatifs par l'entremise d'associations commerciales de jeunes, des ministères et du secteur privé;** **iii) en mettant sur pied un service central de documentation.**	ministères fédéral et provinciaux de l'emploi, le monde des affaires

Des jeunes ont dit au comité qu'on mettait trop souvent l'accent sur les formes traditionnelles d'emploi plutôt que de chercher à créer des débouchés innovateurs comme les entreprises coopératives, les organisations collectives et les petites entreprises qui assurent des services communautaires fort recherchés.

Il y aurait lieu de trouver de nouvelles façons d'ouvrir aux jeunes un plus grand nombre de postes, en modifiant la structure même du système, par exemple, en raccourcissant la semaine de travail, en autorisant la pré-retraite volontaire et en augmentant le nombre d'emplois à temps partiel. Bien que, en augmentant le nombre des emplois à temps partiel, on puisse évidemment offrir de plus grandes possibilités d'emploi aux jeunes, bien des jeunes se disent qu'ils constituent déjà un fort pourcentage de la population active à temps partiel et que, par conséquent, ils n'ont pas les mêmes avantages que les employés à plein temps sur le plan des vacances payées, des congés de maladie et du plan de pension.

RECOMMANDATION	Groupes visés
B.19 Offrir aux jeunes un plus grand nombre d'emplois: **i) en favorisant une semaine de travail plus courte;** **ii) en incitant les travailleurs âgés à prendre volontairement une pré-retraite, tout en leur garantissant la pleine pension;** **iii) en favorisant l'expansion de l'emploi à temps partiel sur une base volontaire, tout en assurant à ces employés des salaires et des avantages sociaux calculés aux mêmes taux que ceux des employés à plein temps;**	employeurs, syndicats, ministères fédéraux et provinciaux de l'emploi et du travail

iv) en augmentant le partage des emplois, sur une base volontaire;

v) en encourageant la création de coopératives, d'entreprises collectives et de petites entreprises axées sur les besoins de la collectivité.

PRÉPARATION ET PASSAGE AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Beaucoup de jeunes trouvent qu'ils ne sont pas préparés adéquatement à faire face au marché du travail et, n'ont ni les compétences voulues ni l'expérience nécessaire. Ils ne savent pas trop bien comment s'y préparer ni où se renseigner pour parfaire leurs études et leur formation. Ils jugent que l'école est incapable de leur donner l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils prennent des décisions éclairées et ils craignent que les domaines professionnels ou les programmes d'études qu'ils auront choisis ne deviennent sursaturés.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
B.20 Améliorer et intensifier l'orientation professionnelle offerte aux étudiants.	conseils scolaires, gouvernements provinciaux, associations d'étudiants, orientateurs
B.21 Améliorer la formation des orienteurs dans les écoles et perfectionner la documentation mise à leur disposition.	
B.22 Rehausser la qualité et la disponibilité de l'information sur le marché de l'emploi, les programmes d'enseignement postsecondaire et les cours de formation professionnelle; disséminer cette information aux étudiants plus tôt dans leur vie scolaire.	

Les jeunes aimeraient recevoir des renseignements plus nombreux et de meilleure qualité sur les possibilités de carrière et les recevoir plus tôt au cours de leurs études; ils aimeraient aussi avoir plus d'occasions d'acquérir une expérience pratique par le truchement de programmes d'alternance stages-études.

Les jeunes trouvent que l'enseignement ne porte pas suffisamment sur les rudiments du monde des affaires, la façon de monter sa propre entreprise, les rouages des coopératives et des syndicats; les droits et les responsabilités des employés (p. ex., la législation du travail et celle des droits de la personne). Leur éducation ne favorise pas l'initiative, la créativité et l'esprit d'entreprise.

Les jeunes trouvent la transition entre l'école et le monde du travail de plus en plus difficile. Vu le marché de l'emploi qui se resserre et la période de transition qui s'allonge en conséquence, il faudrait développer une meilleure façon de faciliter cette transition. Il faut

multiplier les programmes tels les programmes de stages-études qui permettent aux jeunes d'acquérir de l'expérience dans leur sphère d'étude. On devrait encourager tous les secteurs (entreprises, gouvernements, maisons d'enseignement, jeunes) à participer à ces programmes. Un enseignement plus pratique préparerait mieux à la prise de décisions et développerait chez les jeunes d'autres compétences utiles dans la vie pratique.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
B.23 Donner une orientation plus pratique à l'enseignement secondaire (en insistant, par exemple, sur les habiletés de vie pratique pour que les jeunes soient mieux préparés à affronter le marché de l'emploi.	gouvernements provinciaux, conseils scolaires, établissements d'enseignement
B.24 Multiplier dans les écoles secondaires et les universités, les programmes d'alternance stages-études qui permettent de perfectionner des capacités professionnelles.	

Le bénévolat peut constituer une façon d'acquérir une expérience professionnelle. C'est pourquoi on devrait attacher plus d'importance et de valeur à l'expérience pratique ainsi acquise. Par contre, les jeunes bénévoles ne veulent pas prendre la place des employés rémunérés.

RECOMMANDATION	Groupes visés
B.25 Encourager le bénévolat en reconnaissant que c'est un excellent moyen d'acquérir de l'expérience pratique et d'accéder à des emplois.	organisations bénévoles, gouvernements, le monde des affaires, conseillers en orientation professionnelle, groupes de jeunes, établissements d'enseignement

L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

L'introduction de la nouvelle technologie sur le marché du travail constitue un autre sujet de préoccupation pour les jeunes. On s'efforce trop de les préparer simplement à remplacer leurs aînés alors même que les postes de ces derniers auront peut-être été éliminés lorsque les jeunes seront prêts à les occuper. Aux yeux de beaucoup de jeunes, notre système d'éducation ne les prépare pas comme il le faut à s'adapter à la nouvelle technologie et à un monde du travail sans cesse changeant. Ils comprennent qu'il leur sera difficile de pouvoir compter sur la sécurité d'emploi dans un monde où il faudra constamment se recycler pour s'adapter à l'évolution technologique.

Les jeunes se demandent s'ils ont assez de souplesse et une éducation suffisamment générale pour pouvoir s'adapter à plusieurs changements de cap au cours de leur carrière. Ils se demandent s'ils pourront réussir à suivre le rythme d'un marché du travail instable, qui leur offrira peut-être des contrats à court terme plutôt que des emplois à long terme.

RECOMMANDATION	Groupes visés
B.26 Former les jeunes à s'adapter à la nouvelle technologie.	établissements d'enseignement

LES GOUVERNEMENTS ET L'EMPLOI DES JEUNES

Les jeunes croient que les gouvernements peuvent jouer un rôle important quand il s'agit d'augmenter les possibilités d'emploi chez les jeunes, mais il leur arrive souvent de critiquer les programmes d'emploi qui ne visent pas le développement d'habiletés ou qui ne débouchent pas sur des emplois à long terme. Ils critiquent également les programmes d'emplois d'été qui sont souvent annoncés tard et qui offrent rarement aux étudiants l'occasion d'acquérir une expérience pratique dans leur propre domaine d'études et qui ne sont pas assez payants pour permettre aux étudiants de financer leurs études.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
B.27 Veiller à ce que les programmes de création d'emplois des gouvernements visent les emplois à long terme plutôt que les emplois à court terme.	gouvernements fédéral, provinciaux et locaux, ministères de l'emploi
B.28 Axer les programmes gouvernementaux d'emplois d'été pour étudiants sur leurs plans de carrière.	
B.29 Assurer que les étudiants inscrits aux programmes gouvernementaux d'emplois d'été reçoivent un salaire adéquat.	

Nombreux sont ceux qui croient que les centres d'emploi n'offrent pas un soutien suffisant aux jeunes chômeurs. Plusieurs, surtout dans les régions éloignées, trouvent qu'il est difficile de rejoindre ces centres ou d'en obtenir de l'information. Il ne leur semble pas que les conseillers en matière d'emploi comprennent toujours bien les besoins des jeunes.

RECOMMANDATION	Groupes visés
B.30 Faire en sorte que les Centres d'emploi du Canada soient plus accessibles et efficaces et que les conseillers soient mieux renseignés à leur sujet:	ministère fédéral de l'Emploi
i) en embauchant plus de conseillers-jeunesse;	

ii) en mettant, à l'entrée, des affiches indiquant la façon d'avoir recours au centre et à ses services;

iii) en augmentant la quantité et la qualité de l'information prodiguée sur les habiletés de vie pratique;

iv) en perfectionnant les capacités des conseillers et du personnel de répondre aux besoins des jeunes;

v) en insistant sur la création d'emploi par les jeunes plutôt que la simple recherche d'emploi.

Les stéréotypes véhiculés au sujet des jeunes qu'on dit inexpérimentés, sans spécialité, peu fiables, paresseux et manquant d'intérêt constituent des obstacles pour les jeunes en raison de l'attitude des gens à leur égard qu'ils doivent surmonter quand ils partent à la recherche d'un emploi. Bien que les jeunes reconnaissent qu'il leur appartient de donner le dément à ces stéréotypes, ils trouvent néanmoins utiles les campagnes publicitaires du gouvernement qui font valoir les avantages qu'il y a à engager des jeunes (c'est-à-dire les campagnes qui font comprendre aux gens que les jeunes sont pleins d'imagination et de créativité, qu'ils sont énergiques, assidus à la tâche et compétents).

RECOMMANDATION	Groupes visés
B.31 **Lancer une campagne de publicité propre à projeter une image positive de la jeunesse, de façon à dissiper les stéréotypes qui présentent les jeunes comme des gens peu fiables et sans expérience.**	gouvernements fédéral et provinciaux, groupes de jeunes

CONCLUSION

Afin d'augmenter les perspectives d'emploi pour les jeunes, il faut une planification minutieuse, un esprit d'initiative et une étroite collaboration entre les gouvernements, le secteur privé, les syndicats, les responsables de l'éducation et les jeunes eux-mêmes.

Les recommandations de la présente section veulent surtout mieux préparer les jeunes à accéder au marché du travail, leur faciliter le passage du milieu scolaire au monde du travail et créer de nouvelles formes d'emploi pour les jeunes.

C. L A P A I X

La jeunesse canadienne est très consciente de la menace d'une guerre nucléaire; et désire ardemment une solution pacifique à la question nucléaire. L'impasse nucléaire est, à ses yeux, une question terrifiante et complexe. Elle demeure souvent perplexe devant les politiques qu'adoptent à cet égard les divers gouvernements, y compris le sien, et elle ne possède pas toute l'information nécessaire pour comprendre pleinement la situation. Il serait superflu de dire que nombre de jeunes doutent de la bonne foi des autorités qui ont le pouvoir de décision. La question du désarmement nucléaire est source d'angoisse et d'anxiété pour bien des jeunes Canadiens, mais c'est aussi une question fort complexe qu'ils doivent pouvoir saisir dans tous ses détails.

Les négociations sur le désarmement nucléaire entre les États-Unis d'Amérique et l'Union des républiques socialistes soviétiques ont dominé toutes nos discussions avec les jeunes Canadiens au chapitre de la paix. Plusieurs de ceux qui ont participé à ces rencontres ont dit n'avoir jamais participé activement aux mouvements en faveur de la paix, mais bien d'autres ont dit s'être engagés librement, et de façon active, dans ce qui est communément appelé le mouvement de la paix. Ceux qui s'interrogeaient sur la question n'avaient pas, dans bien des cas, les connaissances techniques de base et les autres données requises pour vraiment comprendre cette question pressante.

Grand nombre de jeunes Canadiens avec qui nous nous sommes entretenus se méfient des alliances militaires du Canada et certains s'y opposent carrément. Les jeunes craignent que leur propre vie, et celle de toute l'humanité, ne soit en péril devant la menace réelle, et de plus en plus imminente, d'un conflit nucléaire ultime entre les grandes puissances et leurs alliés (l'OTAN, Pacte de Varsovie). Ils trouvent que l'arsenal nucléaire des superpuissances dépasse les besoins légitimes de défense et qu'il doit être complètement démantelé. A tout prendre, ils mettent en doute les "véritables" intentions du gouvernement américain tout autant que celles du gouvernement soviétique.

Toutefois, plusieurs jeunes Canadiens se sont montrés plus sévères à l'égard du gouvernement américain. Ils croient que le Canada pourrait davantage contribuer au désarmement en cessant d'appuyer la politique de défense des États-Unis, et en exercant une forte pression sur les États-Unis pour les inciter à prendre des mesures positives dans le sens du désarmement. Ils n'ont pas précisé, toutefois, si ces mesures comprenaient la réduction unilatérale des ogives nucléaires par les États-Unis. Ils considèrent, en général, que le principal obstacle à l'avènement d'une paix durable est le manque de volonté politique des gouvernements nationaux. Bien que cette opinion semble très répandue chez les jeunes Canadiens, elle n'est pas sans exception. Bien des

jeunes et des groupes de jeunes appuient, en toute confiance, la politique de défense du Canada et jugent que les alliances militaires actuelles du Canada constituent la meilleure façon de préserver la paix.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
C.32 Poursuivre et intensifier l'effort du gouvernement, dans le cadre national et international actuel, pour hâter l'avènement d'une paix durable dans le monde et tenir les Canadiens, dans toute la mesure du possible, au courant de tout progrès réalisé à cet égard.	gouvernement fédéral, ministère de la Défense nationale, ministères provinciaux de l'Éducation, gouvernements, organisations bénévoles, établissements d'enseignement,
C.33 Établir un programme national bien coordonné de sensibilisation et d'information, qui mettrait à contribution le ministère de la Défense nationale et les ministères provinciaux de l'Éducation, et qui puisse fournir à tous les Canadiens, aux jeunes en particulier, une information utile, globale et impartiale sur la question du désarmement nucléaire, sur la politique du Canada en la matière et sur notre participation à l'opération de désarmement.	
C.34 Encourager et appuyer les manifestations internationales de jeunes et les échanges de jeunes de façon à faciliter la communication interculturelle.	

CONCLUSION

Ces recommandations reflètent les préoccupations des jeunes Canadiens au sujet du risque de conflit nucléaire et portent sur le besoin d'améliorer et la quantité et la qualité de l'information disponible, de promouvoir la sensibilisation interculturelle et de poursuivre des mesures officielles pour la réalisation d'une vraie paix.

D. LES QUESTIONS SOCIALES

La jeunesse est un moment critique dans le développement de l'individu, car les jeunes doivent passer de l'école au monde du travail, de l'adolescence au monde des adultes, de la dépendance à l'indépendance. Les choix à faire et les décisions à prendre au cours de cette période de transition mettent plusieurs dans un état troublé.

Le trouble est aggravé par l'évolution rapide de notre société ainsi que par certaines réalités économiques et politiques, comme le chômage et la menace d'une guerre nucléaire. Devant l'incertitude de l'avenir, beaucoup de jeunes se sentent angoissés, pessimistes et impuissants.

Certains ne savent trop comment faire face aux pressions d'autres jeunes, à la concurrence au travail, dans leur foyer ou à l'école, aux conflits au sein de leur famille ou aux décisions à prendre pour leur avenir. La masse d'information que reçoivent les jeunes ainsi que les positions souvent contradictoires de la société sur le bon comportement à adopter, la sexualité, les valeurs et les buts à atteindre ajoutent grandement au stress qu'ils subissent.

Les jeunes ont l'impression qu'on ne leur donne pas les instruments voulus pour les aider à prendre les décisions qui s'imposent et à venir à bout de leur angoisse. Selon eux, les systèmes traditionnels de support ont été affaiblis par les changements dans la nature de la famille et par la société qui favorise l'individu aux dépens de la collectivité. Peu connaissent les divers programmes et services communautaires et gouvernementaux qui ont pour but de les aider.

Les jeunes condamnent souvent le système d'éducation parce qu'il ne fournit pas de forum pour traiter des préoccupations des jeunes et favoriser le dialogue entre les étudiants et les enseignants. D'autres blâment le système parce qu'il ne leur fournit pas les habiletés dont ils auraient besoin pour s'adapter aux changements et pour prendre les décisions qui s'imposent.

Plusieurs jeunes qui avaient quitté leur famille, abandonné l'école ou qui se retrouvaient sans emploi ont dit qu'ils ne s'estimaient pas et qu'ils se sentaient isolés, seuls, apathiques, aliénés et marginaux.

La plupart des jeunes s'inquiètent devant les taux élevés de suicide chez les jeunes, d'alcoolisme et de toxicomanie, les nombreuses grossesses chez les adolescentes, la violence, l'étendue de la prostitution et les divers troubles physiques et psychologiques qui affectent les jeunes. Ils sont conscients que tous ces maux ont des racines communes et très complexes. Ils cherchent néanmoins à aider leurs semblables.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
D.35 Développer des mécanismes d'appui aux jeunes:	services sociaux, communautaires et d'hygiène publique, groupes de jeunes, le monde des affaires, la communauté juridique, gouvernements provinciaux et administrations municipales, jeunes, jeunes parents, jeunes célébrités (vedettes du sport, etc.), personnes de l'âge d'or
i) en établissant des centres multi-services pour les jeunes, administrés par des jeunes et pour des jeunes et qui offrent toute une gamme de services gratuits (par exemple, des services d'orientation par leurs semblables, des services médicaux et juridiques, des activités récréatives et des programmes de formation à l'emploi, des services de renseignements sur la loi et les jeunes et sur les programmes et les services du gouvernement);	
ii) en établissant une ligne téléphonique sans frais où des jeunes offriront à d'autres jeunes l'appui et l'information qu'ils recherchent sur une foule de questions;	
iii) en invitant des groupes ou des conseils de jeunes à soutenir leurs semblables et en les aidant à perfectionner leurs capacités de leadership;	
iv) en présentant des modèles positifs aux jeunes;	
v) en organisant des activités propres à augmenter la communication entre les jeunes et les adultes;	
vi) en encourageant le conditionnement physique en fournissant aux jeunes de l'information sur la saine alimentation et sur les moyens de traiter le stress.	

D.36 Lancer une grande campagne d'éducation familiale, à caractère préventif, destinée tout à la fois aux enfants, aux adolescents et aux adultes, en employant pour chaque groupe le langage approprié, afin de rejoindre le plus grand nombre possible et de faire connaître les diverses ressources disponibles sur des sujets comme:

- **l'éducation sexuelle,**
- **la violence physique et les injures graves (les conjoints et les enfants battus, la violence sexuelle, l'inceste),**
- **la criminalité chez les jeunes et les droits de la personne,**
- **la communication au sein de la famille (relations entre parents et enfants).**

Bien que de nombreuses autres questions sociales préoccupent les jeunes Canadiens (loisirs, logement, les jeunes de la rue, les jeunes

femmes), la balance de ce chapitre sera consacrée à trois grandes questions: **la grossesse chez les adolescentes, les garanties légales** et **les jeunes des groupes minoritaires,** particulièrement les jeunes francophones hors Québec.

LA GROSSESSE CHEZ LES ADOLESCENTES

Les jeunes se soucient du nombre croissant de grossesses accidentelles chez les adolescentes. Les jeunes qui se sentent aliénés, seuls ou mal aimés peuvent se tourner vers les relations sexuelles pour assouvir leurs besoins émotifs. Ils idéalisent le rôle de parent et en connaissent mal les responsabilités. Ces jeunes parents ont souvent moins l'occasion de s'instruire ou de trouver un emploi.

Plusieurs hésitent à demander des contraceptifs au personnel médical; beaucoup de peur d'être mal jugés. Par ailleurs, ces jeunes connaissent mal les méthodes de contraception.

Les jeunes trouvent qu'il y a trop peu de cours d'éducation sexuelle dans les écoles et que ceux qui sont offerts ne répondent pas à leurs besoins. Il y a manque de communication et de dialogue, disent-ils, entre les parents, les enseignants, les conseillers et les jeunes, au sujet des relations sexuelles et de la régulation des naissances.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
D.37 Établir des cliniques à l'intention des jeunes, dont le personnel compter a parmi les jeunes ayant les qualification voulues, pour assurer des services médicaux et fournir des conseils en matière de régulation des naissances.	services d'hygiène publique, ministères fédéraux et provinciaux de la Santé et de l'éducation conseils scolaires, enseignants, parents, jeunes, organisations communautaires, services sociaux, personnel médical
D.38 Augmenter l'appui financier des gouvernements aux programmes et services d'éducation sur la régulation des naissances à l'intention des jeunes.	
D.39 Réorienter les cours d'éducation sexuelle de façon à insister davantage sur les responsabilités et l'aspect interpersonnel des relations sexuelles et offrir ces cours dans un plus grand nombre d'écoles.	
D.40 Dispenser une formation spéciale aux enseignants pour qu'ils soient plus à l'aise en enseignant l'éducation sexuelle et qu'ils connaissent mieux la matière.	

D.41 Faire mieux comprendre aux jeunes les responsabilités et les exigences qui vont de pair avec le fait d'être parent.

D.42 Mettre davantage l'accent sur les moyens à prendre pour éviter les grossesses; rendre les moyens de contraception plus accessibles; en encourager l'usage de façon responsable; fournir aux jeunes une information juste et accessible à égard; intensifier la communication en la matière.

GARANTIES LÉGALES

Le sentiment d'impuissance qu'éprouvent les jeunes provient souvent de leur méconnaissance de leurs droits et du système juridique canadien. La plupart des jeunes ne comprennent pas que le système actuel sert vraiment à protéger leurs droits, à réaliser leurs objectifs et à leur permettre d'apporter leur contribution à la société. Il arrive souvent qu'ils ignorent l'étendue des services d'information juridique mis à leur disposition.

Les jeunes sont frustrés par l'écart qui existe, en particulier d'une province à l'autre, entre leurs droits et leurs responsabilités devant la loi (par exemple, il ont l'âge de conduire un véhicule, mais non pas de voter). Ils veulent en apprendre davantage au sujet de leurs responsabilités civiques et des dispositions de la Charte des droits.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
D.43 Mieux renseigner les jeunes sur les services juridiques à leur disposition et encourager l'établissement de réseaux entre les organisations d'information juridique et les groupes de jeunes.	Secrétariat de l'information juridique du Conseil canadien de la documentation juridique, groupes de jeunes, centres provinciaux de documentation juridique, groupes d'aide juridique, enseignants, conseils scolaires
D.44 Diffuser de l'information sur la loi aux groupes de jeunes.	
D.45 Améliorer l'instruction sur le système judiciaire du Canada incorporée dans les programmes et les manuels des écoles secondaires.	
D.46 Accroître les connaissances en droit que possèdent les enseignants.	

JEUNESSE MINORITAIRE

Certains groupes de jeunes doivent surmonter des obstacles particuliers du fait de leur position minoritaire. Au nombre de ces groupes figurent la jeunesse francophone, surtout hors Québec, les

autochtones, les handicapés, les jeunes homosexuels et les jeunes des diverses communautés ethnoculturelles.

La plupart de ces jeunes ont témoigné de leur isolation sociale et de la frustration de leurs efforts pour s'intégrer à la société dominante. Ils doivent souvent faire face, non seulement aux stéréotypes collectifs, mais aussi aux préjugés et à la discrimination. Ils croient qu'il faut améliorer la communication pour dissiper l'ignorance et le crainte.

I Les jeunes handicapés

Non seulement les jeunes handicapés doivent-ils affronter l'attitude négative des gens qui les empêche de participer pleinement à la vie de la société, mais ils doivent aussi surmonter d'énormes obstacles physiques dont la difficulté d'accès à certains édifices, le manque de logements ou de moyens de transport convenables et le manque d'équipement conçu pour leur permettre de mener à bien leurs tâches quotidiennes. Ces jeunes se trouvent dans un état de dépendance vis-à-vis leur famille, leurs amis, les groupes bénévoles et les institutions et leurs efforts pour accéder à l'autonomie sont frustrés.

II Les jeunes des communautés ethnoculturelles

Beaucoup de jeunes des communautés ethnoculturelles ont de la difficulté à s'intégrer dans la société en raison des barrières linguistiques ou de leurs traditions et leurs valeurs culturelles différentes. Ils se sentent souvent tiraillés entre deux mondes: d'une part, ils veulent respecter la culture traditionnelle et les valeurs de leur famille; d'autre part, ils aimeraient adopter la culture et les moeurs du pays qui les a accueillis.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
D.47 Former, dans les écoles, les universités et la collectivité, des comités d'accueil pour aider les immigrants.	organisations communautaires, groupes de jeunes, conseils d'étudiants
D.48 Promouvoir et célébrer la diversité culturelle par des activités qui y sensibilisent les gens et qui soient de nature à dissiper les stéréotypes (par exemple, des conférenciers de marque, des services cinématographiques, des compagnies de théâtre).	

III Les jeunes homosexuels

Il existe peu d'instruments juridiques pour protéger les jeunes homosexuels contre la discrimination dans les questions d'embauche, dans les conditions de travail ou dans la prestation de services.

RECOMMANDATION	Groupes visés
D.49 Ajouter l'orientation sexuelle aux motifs illicites de discrimination dans la Charte des droits et libertés et dans toutes les lois provinciales sur les droits de la personne.	ministères fédéral et provinciaux de la Justice

IV Les jeunes francophones minoritaires

Les jeunes francophones hors Québec ont à lutter pour le respect et la défense de leur culture malgré la menace de l'assimilation et de l'acculturation. Comme la langue est l'expression la plus manifeste d'une culture, sa vitalité particulière en assure le maintien intégral. Elle réalise, du reste, la communication avec autrui. Les jeunes francophones sont convaincus que la reconnaissance des droits de la minorité n'est pas incompatible avec les intérêts et les objectifs de la majorité. Tout comme les autres jeunes, ils aimeraient pouvoir contribuer à forger leur avenir collectif en participant davantage au processus décisionnel des gouvernements.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
D.50 Établir un réseau d'information entre les campus universitaires bilingues hors Québec (y compris le campus unilingue de l'Université de Moncton) et les campus bilingues des collèges communautaires.	gouvernement fédéral, groupes de jeunes, administrateurs d'université, gouvernements provinciaux, groupes d'étudiants francophones
D.51 Veiller à ce que les universités bilingues soient un reflet de l'apport des deux communautés officielles à la vie de la société canadienne et qu'elles voient à implanter le bilinguisme dans les facultés toujours unilingues anglophones.	
D.52 Créer un Conseil des affaires universitaires et collégiales francophones capable d'établir une structure propice au développement d'institutions bilingues et unilingues francophones d'enseignement postsecondaire.	
D.53 Appliquer le principe de l'autogestion à tous les niveaux des institutions francophones d'enseignement.	

i) Éducation francophone

L'éducation joue un rôle clé dans la promotion de l'identité de la minorité francophone et constitue l'un de ses piliers de base dans la revendication des droits de la collectivité. Les jeunes francophones hors Québec veulent avoir accès à un enseignement dans la langue officielle de la minorité à tous les niveaux du système scolaire. Ils

veulent que soient implantés les jalons de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire unilingue francophone et proposent l'autogestion de ces institutions afin d'apporter une solution francophone à un problème typiquement francophone.

ii) Culture francophone

Les jeunes francophones hors Québec, soucieux de participer à la vie de leur milieu, reconnaissent l'importance de se doter de réseaux efficaces pour protéger, appuyer et promouvoir leur culture. Le manque de fonds et d'expertise entravent trop souvent le développement d'une culture francophone solide. Certains soutiennent que l'envahissement progressif de la culture américaine nuit à la préservation et à l'épanouissement de la culture francophone tant au Québec qu'hors Québec.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
D.54 Établir des programmes propres à promouvoir la culture française et à financer les initiatives artistiques jeunesse.	gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, groupes culturels francophones, le monde des affaires, CRTC, Radio-Canada, secteur privé, groupes de jeunes
D.55 Promouvoir et intensifier la distribution des productions culturelles qui reflètent la contribution de la minorité francophone hors Québec à la société canadienne.	secteur privé, groupes de jeunes, gouvernement fédéral et provincial
D.56 Établir une Fondation culturelle francophone, capable de financer la promotion et la diffusion de productions artistiques et culturelles jeunesse.	
D.57 Encourager une plus grande participation de l'entreprise privée et de la jeunesse elle-même à l'action culturelle.	
D.58 Créer un Centre francophone de la culture décentralisé dans les régions et ayant pour mandat de fournir une aide organisationnelle et juridique aux jeunes créateurs-trices ainsi qu'aux organismes de production et de diffusion artistique, d'offrir des services de consultation, de disposer d'une banque de données sur les oeuvres culturelles réalisées par des artistes de langue française et de compiler un répertoire des organismes culturels francophones.	
D.59 Étendre les services des médias de langue française tant à la radio et à la télévision que dans la presse écrite et électronique.	

D.60 Étendre le champ de diffusion de Radio-Canada et augmenter le nombre de productions régionales de façon à véhiculer l'aspect local et communautaire de l'information.

D.61 Établir une chaîne de télévision nationale pour jeunes qui diffuserait des productions culturelles francophones.

iii) Les services en français

Les jeunes francophones hors Québec constatent une absence de volonté politique véritable et une faible application des lois touchant la minorité au niveau des gouvernements provinciaux. Il est primordial de voir à l'implantation de services sociaux et de santé en français ainsi que de promouvoir l'utilisation de la langue officielle de la communauté francophone devant les différents tribunaux du pays. Dans plusieurs régions, la faible concentration de la population francophone et la menace de l'assimilation sont telles qu'il est urgent de voir à l'implantation de services fondamentaux dans la langue de la minorité officielle.

RECOMMANDATION	Groupes visés
D.62 Accroître le nombre de services sociaux, juridiques et de santé offerts en français au palier provincial et veiller à les implanter là où ils sont encore inexistants.	gouvernements fédéral et provinciaux

CONCLUSION

Dans la présente section, nous avons analysé certaines des grandes questions qui préoccupent les jeunes, ces jeunes qui, par définition, traversent une période où il leur faut franchir des tournants importants de leur vie. Les recommandations proposent des façons d'aider les jeunes à s'adapter au rythme rapide des changements dans le monde d'aujourd'hui.

E. LES JEUNES AUTOCHTONES

Les jeunes autochtones reconnaissent qu'ils se heurtent souvent aux mêmes obstacles que les autres jeunes Canadiens lorsqu'il s'agit de participer à la vie de la société canadienne. Toutefois, les jeunes autochtones ont plus de difficulté à surmonter ces obstacles, car ils doivent faire face à certaines réalités qui ne touchent qu'eux.

- Le taux de chômage chez les autochtones est deux fois plus élevé que le taux national.
- Les autochtones ont beaucoup plus de chances d'être emprisonnés que les membres de tout autre groupe racial ou ethnique des régions des Plaines, de l'Ouest et du Nord.
- Plus de 90 pour cent des jeunes autochtones - trois fois le taux observé chez les autres Canadiens - ne terminent pas leurs études secondaires.
- L'alcoolisme et la toxicomanie sont courants dans les foyers autochtones.
- Le taux de suicide est plus élevé chez les autochtones que pour tout autre groupe.

Les jeunes autochtones ont de la difficulté à intégrer leur culture et leurs valeurs traditionnelles à celles de l'ensemble de la société canadienne. Ils ont de la difficulté à maintenir leur mode de vie et leur culture, qui consistent notamment à respecter la nature et à vivre de la terre. Des concepts comme la propriété foncière, les horaires de travail artificiels, l'élection par majorité de dirigeants et la nomination d'agents de police et de juges sont relativement nouveaux pour leur culture.

HISTORIQUE

Nous devons remonter dans le passé pour vraiment comprendre le triste sort des autochtones. Leur vie était très différente avant l'arrivée de l'homme blanc. Les terres n'appartenaient à personne; les gens étaient libres d'aller où ils voulaient et quand ils le voulaient; en général, ils suivaient, dans leurs déplacements, les animaux migrateurs qui étaient leur principale source de nourriture. Les autochtones vivaient de la terre, qui leur fournissait leur nourriture, leurs médicaments, leurs vêtements et leur gîte. Dans le Sud, la nourriture était d'ordinaire abondante, mais, dans le Nord, elle se faisait parfois rare à cause du climat. Les gens ne tiraient de la terre que ce qui était nécessaire à leur subsistance et ils lui donnaient toujours quelque chose en retour. Ils ne se souciaient pas de l'heure; ils n'avaient pas d'horaire; aucun travail régulier ne venait déterminer leur routine quotidienne. Leur emploi du temps était plutôt déterminé par le cycle des saisons, les terrains de chasse, les lieux de pêche, les cultures, les camps saisonniers; voilà les facteurs qui jouaient un rôle important dans leur existence nomade. La survie était leur but premier.

Les traditions, la langue, la justice, le vêtement, tout variait considérablement selon les tribus et les camps. Chez les Inuits, il n'y avait pas de chef de camp. C'était plutôt le meilleur chasseur, ou le Shaman (homme ou femme médecin) qui était celui vers qui on se tournait et qui était tenu en très haute estime. Chez les Indiens, il y avait d'ordinaire une lignée de chefs de sang royal, et c'est l'aîné des garçons qui assumait la direction lorsque le chef venait à mourir. Les aînés commandaient le respect et l'estime. Les connaissances qu'ils avaient acquises au cours de leur vie étaient inestimables et on les consultait souvent à l'heure des grandes décisions. Ce sont les aînés qui instruisaient les jeunes, et leur apprenaient dès leur naissance les traditions et les lois de la terre et de la communauté. Les camps et les tribus n'avaient pas de loi écrite. Le consensus et la tradition assuraient que toute la communauté comprenait les lois tacites, qui interdisaient certains actes et en prescrivaient d'autres. La justice indigène reposait sur le désir de maintenir l'ordre dans toute la communauté. L'un des grands atouts de la culture indigène, c'est le respect que les gens avaient pour autrui, pour la nature, pour la vie et pour la terre.

SITUATION ACTUELLE

Aujourd'hui, les jeunes autochtones traversent une période de transition majeure. Ils veulent conserver les valeurs traditionnelles de leur culture tout en essayant de s'intégrer à la société contemporaine. Les jeunes autochtones ont indiqué que la conséquence la plus importante de cette période de transition est l'exacerbation du conflit des générations. Beaucoup de jeunes autochtones qui adoptent de nouvelles valeurs, attitudes et habitudes de vie ne sont plus que partiellement influencés par leurs parents. Cette situation entraîne souvent des conflits entre les générations et sépare les jeunes autochtones de leur passé et de leur principale source de soutien. En outre, elle intensifie leurs problèmes d'identité et leur déchirement entre deux mondes antagonistes.

RECOMMANDATION	Groupes visés
E.63 **Établir des programmes qui mettent à contribution, ensemble, les jeunes autochtones et leurs parents. Financer des conférences ou des projets qui aient pour but de réduire le fossé entre les générations et d'en éliminer les aspects négatifs**	gouvernements et conseils de bande, organisations autochtones

Plusieurs autochtones pris entre deux mondes, l'ancien et le nouveau, souffrent d'une grave crise d'identité et éprouvent souvent des sentiments de désespoir, de colère et ne s'estiment pas. Les jeunes autochtones peu instruits, sans travail, pauvres et vivant aux crochets des programmes sociaux du gouvernement sont particulièrement susceptibles à ces sentiments qui se manifestent par des taux élevés de suicide, de criminalité, d'alcoolisme et de toxicomanie.

ÉDUCATION AUTOCHTONE

Les difficultés économiques auxquelles font face de nombreux autochtones découlent souvent des lacunes de leur éducation. S'il en est ainsi, c'est, en grande partie, parce que le système d'éducation ne tient pas compte des besoins des autochtones.

Les autochtones déplorent le fait que plus de 90 pour cent d'entre eux ne terminent pas leurs études secondaires, et encore moins se rendent jusqu'à l'université. Ils doivent participer aux décisions qui touchent à leur éducation. La représentation obligatoire d'autochtones au sein des conseils et commissions scolaires assurerait la participation des autochtones à l'orientation d'un système qui influe directement sur leur réussite dans la vie.

Il faudrait plus de professeurs autochtones. Tous les étudiants profiteraient de bien des façons de leur présence. Ces professeurs autochtones:

- serviraient de modèles aux jeunes autochtones;
- pourraient comprendre et aider les enfants qui viennent de milieux instables ou qui doivent quitter leur foyer pour poursuivre leurs études dans une plus grande agglomération;
- présenteraient une image positive aux autres enseignants, aux jeunes non-autochtones, aux parents et à l'ensemble de la collectivité;
- serviraient de trait d'union entre les différentes générations d'autochtones, de façon à atténuer les conflits qui surgissent souvent entre les parents et les enfants lorsqu'ils n'ont pas la même attitude vis-à-vis de l'éducation.

La matière des cours doit refléter le point de vue des autochtones et tenir compte de leur apport à la société canadienne. Comme bien des problèmes sont aggravés parce qu'on méconnaît ou qu'on ignore la culture autochtone, il y aurait lieu d'offrir à tous les niveaux des programmes d'études autochtones, pour essayer de démystifier la culture autochtone et encourager la tolérance chez tous les jeunes envers les cultures différentes de la leur.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
E.64 Accroître les programmes d'études autochtones.	ministère des Affaires indiennes et du Nord, Secrétariat d'État, ministères provinciaux de l'Éducation,
E.65 Augmenter le contenu autochtone des programmes scolaires (en offrant, par exemple, des cours d'histoire où serait exprimé le point de vue des peuples autochtones et qui transmettraient aux jeunes la culture et les traditions des autochtones).	
E.66 Accroître la formation pédagogique à tous les niveaux en matière d'éducation interculturelle	

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
et d'études autochtones.	conseils scolaires (autochtones et non autochtones
E.67 Veiller à ce que les gens d'ascendance autochtone soient dûment représentés dans les postes d'enseignant par le truchement des programmes d'embauche de l'action positive.	
E.68 Augmenter le nombre de cours offerts en langue autochtone là où le nombre le justifie.	
E.69 Établir, dans les centres urbains où se trouve une forte concentration d'autochtones, des écoles autochtones de niveau primaire et secondaire.	
E.70 Reconnaître et financer d'autres formes d'enseignement en tant que moyens viables de poursuivre son éducation (p. ex. les programmes guidés par tuteurs)	
E.71 Mettre sur pied des centres où les enfants autochtones en bas âge pourraient s'initier à la structure de notre système d'éducation (par exemple, des pré-maternelles).	
E.72 Accroître les programmes d'échange entre les jeunes autochtones et les autres jeunes Canadiens.	

EMPLOI DES AUTOCHTONES

S'ils reconnaissent que le chômage est élevé chez les jeunes partout au Canada, les jeunes autochtones soulignent qu'il est encore plus élevé chez eux à cause de la discrimination dont ils font l'objet, de leur faible niveau de scolarité et de l'instabilité causée par la rupture des familles. Certains jeunes autochtones qui travaillent trouvent difficile de travailler dans un milieu dont les valeurs sont tellement différentes des leurs. Beaucoup d'entre eux, surtout dans les régions isolées, ne connaissent pas les programmes d'emploi et de formation offerts. Ils ne savent pas où chercher l'information qui les aiderait à trouver un emploi.

RECOMMANDATIONS	Groupes visés
E.73 Permettre aux autochtones d'exercer un plus grand contrôle sur leurs ressources naturelles. Investir dans la recherche et le développement de ces ressources afin de fonder des industries qui fournissent des emplois aux autochtones dans leurs collectivités (par ex. tourisme).	ministères fédéral et provinciaux des ressources naturelles, Emploi et Immigration Canada, gouvernements provinciaux
E.74 Accroître le nombre de programmes de formation et de préparation à l'emploi pour les jeunes autochtones.	

CONCLUSION

Les jeunes autochtones traversent actuellement une période de transition critique. Ils doivent tenter de conserver une culture et des traditions qui sont souvent ignorées, critiquées et incomprises tout en s'efforçant de s'adapter à un mode de vie et à une culture qui leur semblent indifférentes et insensibles. Leur mode de vie a changé radicalement depuis l'arrivée de l'homme blanc. Les autochtones ne pouvaient s'imaginer à quel point leur façon de vivre, qui était toute simple, allait changer. Leur vie a changé, mais leur but premier demeure le même - survivre.

F. L'ACCROISSEMENT DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

Outre des sujets de préoccupation précis comme l'éducation et l'emploi, beaucoup de jeunes ont abordé des questions plus générales concernant leur participation à la vie de la société. Ils considèrent que les jeunes n'ont ni rôle ni statut précis au sein de la société et qu'ils sont "laissés pour compte" pendant leur passage de l'adolescence à l'âge adulte. Ils se plaignent que les institutions, les gouvernements et les organisations prennent des décisions qui les touchent sans les consulter. Ils affirment qu'il faut appuyer davantage les initiatives des jeunes tout en améliorant l'image de ceux-ci auprès de la société. En outre, les jeunes doivent améliorer la communication entre eux et renforcer les liens qui les unissent.

Ce chapitre propose aux jeunes, aux gouvernements et aux autres institutions et organisations des moyens de répondre à ces préoccupations.

L'APPORT DES JEUNES A LA PRISE DES DÉCISIONS

Partout au Canada, les jeunes ont indiqué clairement qu'ils voulaient participer à la prise des décisions qui les touchent et influent sur leur avenir. Mais ils ont besoin d'une voie directe de communication avec le gouvernement, les entreprises, les syndicats et les organisations bénévoles pour leur faire part de leurs problèmes, de leurs préoccupations et de leurs idées. Les propositions énumérées ci-après visent le gouvernement fédéral mais pourraient être modifiées pour d'autres institutions.

Pour fournir une voie directe de communication directe aux jeunes, il faudrait:

I établir un point de contact central au gouvernement fédéral;
II nommer des représentants des jeunes aux conseils, groupes de travail, commissions et commissions d'enquête;
III créer des mécanismes permanents de consultation (par ex. un comité de liaison avec la collectivité ou un comité consultatif);
IV établir un institut national pour l'avancement des jeunes.

I Établissement d'un point de contact central au gouvernement fédéral

Les jeunes ont besoin d'un porte-parole au niveau national, c'est-à-dire de quelqu'un qui défende leurs intérêts au sein du Cabinet fédéral. Il faut également un point de contact central au

sein de la bureaucratie pour assurer un contrôle des lois et politiques fédérales touchant les jeunes, assurer la complémentarité des nombreux programmes et services fédéraux pour les jeunes et veiller à ce qu'ils répondent vraiment aux besoins des jeunes. Pour ce faire, il faudrait:

(i) nommer un ministre de la jeunesse ou maintenir le poste de ministre d'État à la Jeunesse -
Les jeunes disposeraient ainsi d'un ministre à plein temps chargé de les représenter ainsi qu'une voie permanente de communication avec le gouvernement fédéral.

(ii) maintenir un secrétariat à la jeunesse
Un secrétariat à la jeunesse regrouperait tous les services qui s'occupent d'élaborer les politiques relatives à la jeunesse et de coordonner les programmes destinés aux jeunes au sein du gouvernement. Il en assurerait ainsi l'efficacité, l'accessibilité et la coordination. En outre, cela donnerait aux jeunes un point d'accès à l'information gouvernementale.

(iii) nommer un ministre responsable de la situation des jeunes.

II Nomination de jeunes aux conseils fédéraux

Pour permettre aux jeunes de faire connaître leurs vues et d'influer sur les décisions qui les touchent, il faudrait nommer des jeunes compéterts aux conseils et commissions d'enquête constitués par des institutions, des organisations ou tout palier de gouvernement. Les jeunes devraient surtout être représentés au sein des organismes s'occupant de questions qui les touchent de près, soit le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, le Conseil consultatif canadien de l'Emploi et de l'Immigration, le Conseil canadien de la consommation, le Conseil consultatif national de la condition physique et du sport amateur, le Conseil consultatif national sur l'abus de l'alcool et des drogues chez les autochtones et le Conseil canadien du multiculturalisme.

Il arrive trop souvent que ceux qui choisissent les membres de ces organismes présument à tort que les jeunes n'ont ni l'expérience ni les connaissances voulues. Il faut toutefois que les jeunes convainquent les décideurs qu'ils ont les qualités requises pour devenir membres à part entière des organes de décision.

III Création de mécanismes de consultation permanents pour les jeunes

Il faudrait instituer des mécanismes permanents de consultation pour assurer le dialogue entre les gouvernements et les jeunes. Ces mécanismes constitueraient pour les jeunes un bon moyen d'avoir voix

au chapitre des décisions gouvernementales. Le comité est d'avis qu'on pourrait y arriver de diverses façons. Par exemple, on pourrait former des comités de liaison avec la collectivité ou un comité consultatif national de la jeunesse.

i) Comité de liaison avec la collectivité

Pour assurer le maintien d'un lien direct entre les jeunes et le gouvernement, on pourrait embaucher de jeunes agents de liaison avec la collectivité dans chaque province et territoire. Ces agents de liaison seraient des jeunes, engagés à ce titre pendant un an seulement afin de permettre à plus de jeunes de vivre cette expérience. Ces agents rencontreraient les jeunes de leur région pour s'informer de leurs problèmes et préoccupations et déterminer comment les politiques et les programmes du gouvernement les touchent. En même temps, ces agents renseigneraient les jeunes sur les programmes gouvernementaux existants (tels les programmes de formation et d'emploi pour les jeunes, les programmes de financement et les projets pour les jeunes). Ils rencontreraient le ministre régulièrement et lui présenteraient des rapports pour le tenir au courant.

Le ministre recevrait ainsi régulièrement des conseils provenant de jeunes qui s'occupent à plein temps des autres jeunes au sein des collectivités locales ou à l'échelle régionale.

ii) Comité consultatif national de la situation des jeunes

Un comité consultatif national conseillerait le ministre de la Jeunesse sur les problèmes et les préoccupations des jeunes. Il faudrait que ses membres représentent les divers intérêts et milieux des jeunes Canadiens, toutes les régions du pays, les deux sexes ainsi que divers groupes socio-économiques et diverses communautés ethnoculturelles. Les membres rencontreraient le ministre régulièrement et à leur gré pour le conseiller.

Ce comité aurait un mandat précis, disposerait d'une capacité de recherche, d'un comité exécutif dont les membres à temps plein seraient payés, et d'un personnel de soutien compétent; il comprendrait des représentants de différentes régions et organisations.

IV Institut pour l'avancement des jeunes

Les jeunes ont besoin d'une information sûre et à jour, de façon à mieux participer aux décisions. Un institut pour l'avancement des jeunes serait un centre important d'analyse des questions touchant les jeunes.

Cet institut pourrait faire des recherches et des analyses sur les questions nationales ainsi que sur les politiques et les programmes fédéraux touchant les jeunes, informer les groupes intéressés à ces questions et faciliter la communication entre les jeunes. La participation maximale des jeunes aux activités de l'institut en tant qu'analystes de politiques et membres du conseil d'administration, serait un pilier de base de l'institut.

RECOMMANDATION	Groupes visés
F.75 Assurer une plus grande participation des jeunes à la prise de décisions au palier fédéral par les moyens suivants:	gouvernement fédéral

i) établir un point de contact au sein du gouvernement fédéral;
ii) nommer des représentants de la jeunesse aux conseils, groupes de travail et commissions décisionnelles ainsi qu'aux autres organes consultatifs:
iii) créer un mécanisme consultatif permanent;
iv) mettre sur pied un institut national pour l'avancement des jeunes.

RÉSEAUX D'INFORMATION POUR LES JEUNES

Lorsque les jeunes échangent des renseignements et des idées, ils participent davantage à la vie de la société. Les réseaux pourraient servir aux jeunes d'outils de communication et leur fourniraient le cadre voulu pour l'échange d'information et d'idées. Chaque réseau aurait pour objectif:

- de permettre aux jeunes d'établir des liens entre eux,
- d'informer les groupes des activités d'autres groupes de jeunes,
- de fournir une certaine stabilité aux groupes en les aidant à entretenir des liens avec d'autres groupes semblables.

Le réseau pourrait accomplir les fonctions suivantes:

- distribuer aux groupes de jeunes un bulletin les informant des divers projets et activités des jeunes;
- renseigner les jeunes sur les politiques gouvernementales qui les touchent, sur les questions juridiques et sur leurs droits;
- tenir les jeunes au courant des événements nationaux et internationaux qui les intéressent;
- établir des centres de ressources ou d'accueil pour les jeunes.

La décision d'établir ces réseaux doit venir des jeunes. Les réseaux créés et dirigés par les jeunes auront plus de chances de réussir si les jeunes y consacrent temps et énergie; toutefois, l'allocation de fonds de démarrage par les gouvernements en faciliterait le

développement initial. Les responsables des réseaux chercheraient à obtenir des fonds provenant d'autres sources pour s'assurer qu'ils soient indépendants des gouvernements. Les réseaux doivent être établis d'abord au niveau local, pour ensuite s'étendre aux niveaux provincial et national s'il y a lieu.

RECOMMANDATION	Groupes visés
F.76 Mettre sur pied des réseaux d'information.	groupes de jeunes

AIDE AUX INITIATIVES DES JEUNES

Si l'on veut que les jeunes développent des qualités de leaders et acquièrent les autres compétences requises pour contribuer à la vie de la société, il faut que les gouvernements, les syndicats, le secteur privé et les organisations bénévoles appuient davantage les initiatives des jeunes. Cette aide pourrait se présenter comme suit:

I Programme fédéral de financement des initiatives des jeunes

Le gouvernement fédéral pourrait appuyer les initiatives des jeunes en versant des fonds de démarrage. Les projets devraient répondre aux critères ci-dessous afin d'assurer l'utilisation efficace des fonds:

a) les initiatives à long terme qui procurent des avantages importants aux jeunes (par ex. centres de rencontre offrant de multiples services), plutôt que les activités à court terme qui reçoivent peut-être beaucoup de publicité mais procurent des avantages limités;

b) les programmes qui portent sur les problèmes et les préoccupations des jeunes;

c) les projets visant les jeunes, dirigés par des jeunes et où les jeunes participent à tous les aspects de la prise de décisions;

d) les initiatives lancées par des organisations de jeunes et des organisations au service des jeunes, qui, depuis longtemps, font participer les jeunes au maximum et qui font une planification à long terme, ou par de nouveaux groupes qui font preuve de crédibilité.

II Programme pour stimuler les subventions paritaires

Les gouvernements devraient également encourager les autres secteurs à appuyer les initiatives des jeunes.

Il est toujours difficile de trouver des fonds suffisants pour les groupes de jeunes ou les initiatives des jeunes. Bien que le gouvernement ne puisse ni ne doive être considéré comme le seul bailleur de fonds, il peut néanmoins inciter, par des gestes concrets

les autres secteurs à participer au financement. Pour ce faire, il pourrait mettre sur pied un programme d'octroi de subventions paritaires par lequel il accorderait aux groupes de jeunes des subventions égales à celles obtenues du secteur privé et des syndicats. Il appartiendrait aux jeunes de solliciter des fonds auprès de ces secteurs. Si les groupes participants pouvaient déduire de tels dons de leur revenu imposable, ceci pourrait les encourager à donner des fonds. Un tel programme serait efficace parce que:

i) il encouragerait les groupes de jeunes à trouver d'autres sources de fonds;

ii) il encouragerait les divers secteurs à s'engager davantage auprès des jeunes;

iii) il accroîtrait indirectement la visibilité des jeunes par le biais des efforts publicitaires des groupes parrains.

III Une fondation pour la jeunesse

Une fondation pour les jeunes recevrait des dons de particuliers, de sociétés privées, de groupes d'intérêt ou des gouvernements et répartirait ces fonds entre diverses initiatives visant à améliorer la situation des jeunes. L'avantage d'une telle fondation est que les donateurs pourraient fournir une aide aux jeunes sans avoir à choisir un groupe en particulier. Il faudrait que la fondation soit administrée par des représentants des jeunes, des organisations au service des jeunes et les principaux donateurs, et que la majorité des membres du conseil d'administration soit des jeunes. Le ministre d'État pourrait offrir une aide importante pour la mise sur pied de la fondation et fournir des compétences techniques sans être tenu à la financer.

IV Ressources techniques et humaines

En raison d'un manque de ressources techniques et humaines, les groupes de jeunes sont souvent incapables d'exécuter leurs projets ou de mettre leurs idées en pratique. Les gouvernements, le monde des affaires et les syndicats pourraient prêter des ressources techniques et humaines aux groupes de jeunes et appuyer ainsi les initiatives de ces derniers autrement qu'en leur fournissant directement des fonds.

Les jeunes profiteraient également des compétences de ces groupes et acquéreraient des compétences utiles pour traiter avec le système politique, les syndicats et le monde des affaires.

RECOMMANDATION	Groupes visés
F.77 Accroître l'aide aux initiatives des jeunes par le biais: **i) d'un programme fédéral de financement des initiatives des jeunes;** **ii) d'un programme pour stimuler les dons paritaires;** **iii) de ressources techniques et humaines;** **iv) d'une fondation pour la jeunesse.**	groupes de jeunes, gouvernement fédéral, le monde des affaires, organisations bénévoles

PROMOTION DES JEUNES

Au cours de l'Année internationale de la jeunesse, beaucoup de jeunes ont parlé des stéréotypes véhiculés par la société à leur égard et qu'ils doivent surmonter soit paresseux, non fiables, inexpérimentés et manquant d'intérêt, nonchalants. A cause de ces stéréotypes, les jeunes souffrent d'un manque de crédibilité et ont de la difficulté à faire reconnaître qu'ils ont des compétences et des talents concrets à offrir.

Voici des suggestions pour améliorer l'image des jeunes et accroître leur participation à la vie de la société:

- Que les gouvernements, les institutions ou les organisations désignent **une journée, une semaine ou un mois de la jeunesse** afin d'attirer l'attention de la société sur les besoins des jeunes et leur contribution au développement de leur pays, de leur province, de leur collectivité ou d'une organisation particulière. Des activités spéciales mettant en évidence le rôle des jeunes dans la société ainsi que leurs réalisations seraient organisées pour une ou des dates précises.

- Que les quotidiens et les hebdomadaires offrent **une page ou une rubrique sur la jeunesse** qui fournirait aux jeunes un forum où exprimer leurs vues sur diverses questions.

- **Une revue pour les jeunes** permettrait aux jeunes de se tenir au courant de ce que font leurs semblables. Il est essentiel que les jeunes participent à la production de la publication.

- **Une chaîne nationale de télévision pour les jeunes** mettrait en évidence les talents et les compétences des jeunes. Les émissions qui y seraient présentées viseraient à faire connaître les initiatives prises par les jeunes dans les diverses régions du pays,

à faciliter la communication et l'échange de renseignements entre les jeunes et à encourager ces derniers à participer davantage à la vie de la société.

Ces activités de promotion ne doivent pas exclure l'examen des problèmes auxquels les jeunes font face ou l'étude des causes de leurs difficultés. Il faudrait viser une participation maximale des jeunes à la planification et à l'exécution de ces activités. Les jeunes reconnaissent qu'ils sont habituellement les mieux placés pour donner le dément aux stéréotypes négatifs dont ils sont l'objet, et c'est d'ailleurs ce que font beaucoup d'entre eux. Plusieurs des activités mentionnées ci-dessus, telles la chaîne de télévision pour les jeunes et la rubrique des jeunes ont déjà été mises en route par des jeunes.

RECOMMANDATION	Groupes visés
F.78 Promouvoir une image positive de la jeunesse en: **i) désignant une journée, une semaine ou un mois de la jeunesse;** **ii) créant une page ou une rubrique pour les jeunes ainsi qu'une revue pour les jeunes;** **iii) créant une chaîne de télévision pour les jeunes.**	gouvernements, institutions et organisations, groupes de jeunes, journaux, le monde des affaires, le CRTC

CONCLUSION

Dans ce rapport, le Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse s'est efforcé de transmettre les points de vue et les sujets de préoccupation des jeunes Canadiens qu'il a rencontrés dans l'exercice de son mandat. Il présente des recommandations particulières sur six sujets du plus grand intérêt - l'éducation, l'emploi, la paix, les questions sociales, la situation des autochtones et la participation des jeunes. Nous ne pouvons trop insister sur **l'importance d'agir** pour tous les intervenants dans ces domaines.

Mais le Comité a perçu quelque chose de plus important encore que la recherche de solutions à des problèmes particuliers; il a eu l'impression que le problème sous-jacent fondamental des jeunes est le **manque d'information.** Si l'on veut que les jeunes réalisent leur plein potentiel, il faut veiller à ce qu'ils aient accès à toute l'information voulue. If faut établir le dialogue entre les jeunes et les gouvernements, les entreprises et les syndicats. On peut améliorer les voies de communication en encourageant les jeunes à s'engager davantage dans le processus décisionnel et en améliorant la diffusion de l'information aux jeunes et sur les jeunes.

Le Comité a constaté que les jeunes Canadiens étaient pleins d'enthousiasme, d'énergie, de créativité et d'intélligence et il rejette catégoriquement la notion voulant que la jeunesse d'aujourd'hui soit une génération perdue. Les jeunes ont le droit et la volonté de participer aux décisions actuelles qui influeront sur leur mode de demain. Comme membres du Comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse, nous avons joui d'une occasion privilégiée d'agir dans ce sens. Nous espérons que l'élan de l'AIJ entraîne la pleine participation des jeunes au développement pacifique de la société.

ANNEXE I

LISTE DES RECOMMANDATIONS

A. ÉDUCATION

A.1 Reconnaître les jeunes comme membres responsables de la société et partenaires dans le processus éducationnel en leur permettant de participer davantage aux travaux des comités, des conseils consultatifs et des organes décisionnels.

A.2 Accroître le nombre des programmes d'alternance stages-études de façon à donner aux jeunes une expérience pratique et à leur permettre de rompre le cercle vicieux - "pas d'expérience, pas d'emploi; pas d'emploi, pas d'expérience.

A.3 Offrir des cours d'éducation sexuelle dans les classes inférieures, en insistant sur les relations humaines plutôt que sur les seules données biologiques.

A.4 Offrir des cours de langue seconde plus tôt et insister davantage sur l'expression orale.

A.5 Les gouvernements doivent continuer à financer les programmes d'immersion.

A.6 Augmenter le contenu canadien des programmes scolaires, en particulier l'histoire des autochtones, le système politique du Canada, l'actualité et le caractère multiculturel du Canada.

A.7 Offrir aux enseignants des séminaires de motivation professionnelle, où ils peuvent échanger idées et techniques. De plus, tenir régulièrement des séminaires pour promouvoir de nouvelles méthodes d'enseignement et pour prévenir l'épuisement professionnel chez les enseignants.

A.8 Offrir de meilleurs programmes de formation aux conseillers et orienteurs professionnels pour qu'ils soient davantage en mesure de s'occuper des problèmes sociaux et qu'ils soient davantage au courant des choix qui s'offrent aux étudiants sur le plan des études et de la carrière.

A.9 Faire diminuer les écarts qui existent, sur le plan de l'instruction, entre les écoles urbaines et les écoles des régions éloignées, et entre les provinces et les territoires, en normalisant la qualité de l'instruction à l'intérieur de chaque province et en fournissant aux écoles territoriales les moyens d'améliorer leurs services éducatifs.

A.10 Les deux paliers de gouvernement doivent augmenter les crédits qu'ils consacrent à l'éducation.

A.11 Augmenter le nombre d'orienteurs professionnels qualifiés dans les établissements d'enseignement postsecondaire, afin de mieux conseiller les étudiants dans le choix de programmes qui répondent davantage à leurs aspirations. Cela veut dire s'occuper de chaque étudiant de façon plus individuelle et fournir des données à jour sur les exigences du marché du travail.

A.12 Les associations d'étudiants devraient se mettre en commun pour publier un répertoire des établissements d'enseignement postsecondaire qui présenterait ces établissements dans la perspective des étudiants qui les fréquentent.

A.13 Continuer à subventionner l'enseignement postsecondaire et veiller à ce que les transferts fédéraux, versés aux termes du financement des programmes établis (FPÉ), ne soient pas réaffectés à d'autres secteurs.

A.14 Établir une chaîne de télévision pour la jeunesse, qui soit orientée vers la jeunesse et programmée par des jeunes.

A.15 Les gouvernements devraient soutenir financièrement la construction de centres de loisirs et le maintien des programmes de loisirs.

A.16 Eliminer l'écart entre les installations des régions éloignées et les installations urbaines.

A.17 Financer l'établissement d'écoles alternatives.

B. EMPLOI

B.18 Encourager et appuyer les jeunes entrepreneurs:

i) en consentant plus de fonds pour les initiatives-jeunesse (p. ex., prêts garantis pour les jeunes avec conditions privilégiées de remboursement);
ii) en fournissant des services consultatifs par l'entremise d'associations commerciales de jeunes, des ministères et du secteur privé;
iii) en mettant sur pied un service central de documentation.

B.19 Offrir aux jeunes un plus grand nombre d'emplois:

i) en favorisant une semaine de travail plus courte;
ii) en incitant les travailleurs âgés à prendre volontairement une pré-retraite, tout en leur garantissant la pleine pension;
iii) en favorisant l'expansion de l'emploi à temps partiel sur une base volontaire, tout en assurant à ces employés des salaires et des avantages sociaux calculés aux mêmes taux que ceux des employés à plein temps;
iv) en augmentant le partage des emplois, sur une base volontaire;
v) en encourageant la création de coopératives, d'entreprises collectives et de petites entreprises axées sur les besoins de la collectivité.

B.20 Améliorer et intensifier l'orientation professionnelle offerte aux étudiants.

B.21 Améliorer la formation des orienteurs dans les écoles et perfectionner la documentation mise à leur disposition.

B.22 Rehausser la qualité et la disponibilité de l'information sur le marché de l'emploi, les programmes d'enseignement postsecondaire et les cours de formation professionnelle; disséminer cette information aux étudiants plus tôt dans leur vie scolaire.

B.23 Donner une orientation plus pratique à l'enseignement secondaire (en insistant, par exemple, sur les habiletés de vie pratique) pour que les jeunes soient mieux préparés à affronter le marché de l'emploi.

B.24 Multiplier, dans les écoles secondaires et les universités, les programmes d'alternance stages-études qui permettent de perfectionner des capacités professionnelles.

B.25 Encourager le bénévolat en reconnaissant que c'est un excellent moyen d'acquérir de l'expérience pratique et d'accéder à des emplois.

B.26 Former les jeunes à s'adapter à la nouvelle technologie.

B.27 Veiller à ce que les programmes de création d'emplois des gouvernements visent les emplois à long terme plutôt que les emplois à court terme.

B.28 Axer les programmes gouvernementaux d'emplois d'été pour étudiants sur leurs plans de carrière.

B.29 Assurer que les étudiants inscrits aux programmes gouvernementaux d'emplois d'été reçoivent un salaire adéquat.

B.30 Faire en sorte que les Centres d'emploi du Canada soient plus accessibles et efficaces et que les jeunes soient mieux renseignés à leur sujet:

i) en embauchant plus de conseillers à la jeunesse;
ii) en mettant, à l'entrée, des affiches indiquant la façon d'avoir recours au centre et à ses services;
iii) en augmentant la quantité et la qualité de l'information prodiguée sur les habiletés de vie pratique;
iv) en perfectionnant les capacités des conseillers et du personnel de répondre aux besoins des jeunes;
v) en insistant sur la création d'emplois par les jeunes plutôt que la simple recherche d'emplois.

B.31 Lancer une campagne de publicité propre à projeter une image positive de la jeunesse, de façon à dissiper les stéréotypes qui présentent les jeunes comme des gens peu fiables et sans expérience.

C. LA PAIX

C.32 Poursuivre et intensifier l'effort du gouvernement, dans le cadre national et international actuel, pour hâter l'avènement d'une paix durable dans le monde et tenir les Canadiens, dans toute la mesure du possible, au courant de tout progrès réalisé à cet égard.

C.33 Établir un programme national bien coordonné de sensibilisation et d'information, qui mettrait à contribution le ministère de la Défense nationale et les ministères provinciaux de l'Éducation, et qui puisse fournir à tous les Canadiens, aux jeunes en particulier, une information utile, globale et impartiale sur la question du désarmement nucléaire, sur la politique du Canada en la matière et sur notre participation à l'opération de désarmement.

C.34 Encourager et appuyer les manifestations internationales de jeunes et les échanges de jeunes de façon à faciliter la communication interculturelle.

D. LES QUESTIONS SOCIALES

D.35 Développer les mécanismes d'appui aux jeunes:

i) en établissant des centres multi-services pour les jeunes, organisés par des jeunes et offrant toute une gamme de services gratuits (par exemple, des services d'orientation par leurs semblables, des services médicaux et juridiques, des activités récréatives et des programmes de formation à l'emploi, des services de renseignements sur la loi et les jeunes et sur les programmes et les services du gouvernement);

ii) en établissant une ligne téléphonique sans frais où des jeunes offriront à d'autres jeunes l'appui et l'information qu'ils recherchent sur une foule de questions;

iii) en invitant des groupes ou des conseils de jeunes à soutenir leurs semblables et en les aidant à perfectionner leurs capacités de leadership;

iv) en présentant des modèles positifs aux jeunes;

v) en organisant des activités propres à augmenter la communication entre les jeunes et les adultes;

vi) en encourageant le conditionnement physique et en fournissant aux jeunes de l'information sur la saine alimentation et sur les moyens de traiter le stress.

D.36 Lancer une grande campagne d'éducation familiale, à caractère préventif, destinée tout à la fois aux enfants, aux adolescents et aux adultes, en employant pour chaque groupe le langage approprié, afin de rejoindre le plus grand nombre possible et de faire connaître les diverses ressources disponibles sur des sujets comme:

- l'éducation sexuelle,
- la violence physique et les injures graves (les conjoints et les enfants battus, la violence sexuelle, l'inceste),
- la criminalité chez les jeunes et les droits de la personne,
- la communication au sein de la famille (relations entre parents et enfants).

D.37 Établir des cliniques à l'intention des jeunes, dont le personnel compterait des jeunes ayant les qualifications voulues, pour assurer des services médicaux et fournir des conseils en matière de régulation des naissances.

D.38 Augmenter l'appui financier des gouvernements aux programmes et services d'éducation sur la régulation des naissances à l'intention des jeunes.

D.39 Réorienter les cours d'éducation sexuelle de façon à insister davantage sur les responsabilités et l'aspect interpersonnel des relations sexuelles et offrir ces cours dans un plus grand nombre d'écoles.

D.40 Dispenser une formation spéciale aux enseignants pour qu'ils soient plus à l'aise en enseignant l'éducation sexuelle et qu'ils connaissent mieux la matière.

D.41 Faire mieux comprendre aux jeunes les responsabilités et les exigences qui vont de pair avec le fait d'être parent.

D.42 Mettre davantage l'accent sur les moyens à prendre pour éviter les grossesses; rendre les moyens de contraception plus accessibles; en encourager l'usage raisonnable; fournir aux jeunes une information juste et accessible à cet égard; intensifier la communication en la matière.

D.43 Mieux renseigner les jeunes sur les services juridiques à leur disposition et encourager l'établissement de réseaux entre les organisations d'information juridique et les groupes de jeunes.

D.44 Diffuser de l'information sur la loi aux groupes de jeunes.

D.45 Améliorer l'instruction sur le système judiciaire du Canada incorporée dans les programmes et les manuels des écoles secondaires.

D.46 Accroître les connaissances en droit que possèdent les enseignants.

D.47 Former, dans les écoles, les universités et la collectivité, des comités d'accueil pour aider les immigrants.

D.48 Promouvoir et célébrer la diversité culturelle par des activités qui y sensibilisent les gens et qui soient de nature à dissiper les stéréotypes (par exemple, des conférenciers de marque, des services cinématographiques, des compagnies de théâtre).

D.49 Ajouter l'orientation sexuelle aux motifs illicites de discrimination dans la Charte des droits et libertés et dans toutes les lois provinciales sur les droits de la personne.

D.50 Établir un réseau d'information entre les campus universitaires bilingues hors Québec (y compris le campus unilingue de l'Université de Moncton) et les campus bilingues des collèges communautaires.

D.51 Veiller à ce que les universités bilingues soient un reflet de l'apport des deux communautés officielles à la vie de la société Canadienne et qu'elles voient à implanter le bilinguisme dans les facultés toujours unilingues anglophones.

D.52 Créer un Conseil des affaires universitaires et collégiales francophones capable d'établir une structure propice au développement d'institutions bilingues et unilingues francophones d'enseignement postsecondaire.

D.53 Appliquer le principe de l'autogestion à tous les niveaux des institutions francophones d'enseignement.

D.54 Établir des programmes propres à promouvoir la culture française et à financer les initiatives artistiques jeunesse.

D.55 Promouvoir et intensifier la distribution des productions culturelles qui reflètent la contribution de la minorité francophone hors Québec à la société canadienne.

D.56 Établir une Fondation culturelle francophone capable de financer la promotion et la diffusion de productions artistiques et culturelles jeunesse.

D.57 Encourager une plus grande participation de l'entreprise privée et de la jeunesse elle-même à l'action culturelle.

D.58 Créer un Centre francophone de la culture décentralisé dans les régions et ayant pour mandat de fournir une aide organisationnelle et juridique aux jeunes créateurs-trices ainsi qu'aux organismes de production et de diffusion artistique, d'offrir des services de consultation, de disposer d'une banque de données sur les oeuvres culturelles réalisées par des artistes de langue française et de compiler un répertoire des organismes culturels francophones.

D.59 Étendre les services des médias de langue française tant à la radio, à la télévision que dans la presse écrite et électronique.

D.60 Étendre le champ de diffusion de Radio-Canada et augmenter le nombre de productions régionales de façon à véhiculer l'aspect local et communautaire de l'information.

D.61 Établir une chaîne de télévision pour jeunes qui diffuserait des productions culturelles francophones.

D.62 Accroître le nombre de services sociaux, juridiques et de santé offerts en français au palier provincial et veiller à les implanter là où ils sont encore inexistants.

E. LES JEUNES AUTOCHTONES

E.63 Établir des programmes qui mettent à contribution, ensemble, les jeunes et leurs parents. Financer des conférences ou des projets qui aient pour but de réduire le fossé entre les générations et d'en éliminer les aspects négatifs.

E.64 Accroître les programmes d'études autochtones.

E.65 Augmenter le contenu autochtone des programmes scolaires (en offrant, par exemple, des cours d'histoire où serait exprimé le point de vue des peuples autochtones et qui transmettraient aux jeunes la culture et les traditions des autochtones).

E.66 Accroître la formation pédagogique à tous les niveaux en matière d'éducation interculturelle et d'études autochtones.

E.67 Veiller à ce que les gens d'ascendance autochtone soient dûment représentés dans les postes d'enseignant par le truchement des programmes d'embauche de l'action positive.

E.68 Augmenter le nombre de cours offerts en langue autochtone là où le nombre le justifie.

E.69 Établir, dans les centres urbains où se trouve une forte concentration d'autochtones, des écoles autochtones de niveau primaire et secondaire.

E.70 Reconnaître et financer d'autres formes d'enseignement en tant que moyens viables de poursuivre son éducation (p. ex. les programmes guidés par tuteurs).

E.71 Mettre sur pied des centres où les enfants autochtones en bas âge, pourraient s'initier à la structure de notre système d'éducation (par exemple, des pré-maternelles).

E.72 Accroître les programmes d'échange entre les jeunes autochtones et les autres jeunes Canadiens.

E.73 Permettre aux autochtones d'exercer un plus grand contrôle sur leurs ressources naturelles. Investir dans la recherche et le développement de ces ressources afin de fonder des industries qui fournissent des emplois aux autochtones dans leurs collectivités (par ex. tourisme).

E.74 Accroître le nombre de programmes de formation et de préparation à l'emploi pour les jeunes autochtones.

F. L'ACCROISSEMENT DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

F.75 Assurer une plus grande participation des jeunes à la prise de décisions au palier fédéral par les moyens suivants:

i) établir un point de contact au sein du gouvernement fédéral;
ii) nommer des représentants de la jeunesse aux conseils, groupes de travail et commissions décisionnels ainsi qu'aux autres organes consultatifs;
iii) créer un mécanisme consultatif permanent; pour l'avancement de la jeunesse.
iv) mettre sur pied un institut national pour l'avancement des jeunes.

F.76 Mettre sur pied des réseaux d'information.

F.77 Accroître l'aide aux initiatives des jeunes par le biais:

i) d'un programme fédéral de financement des initiatives des jeunes;
ii) d'un programme pour stimuler les dons paritaires;
iii) de ressources techniques et humaines;
iv) d'une fondation pour la jeunesse.

F.78 Promouvoir une image positive de la jeunesse en:

i) désignant une journée, une semaine ou un mois de la jeunesse;
ii) créant une page ou une rubrique pour les jeunes ainsi qu'une revue pour les jeunes;
iii) créant une chaîne de télévision pour les jeunes.

ANNEXE II

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'AIJ

John Aisenstat - Victoria (C.-B.), 23 ans - homme d'affaires (HY's of Canada Ltd.); membre de la Congrégation B'nai B'rith.

Cathy Widdis Barr - Waterloo (Ont.), 22 ans - Diplômée en science politique; s'intéresse activement aux questions de la jeunesse.

Jean Bazinet - Montréal (Québec), 19 ans - étudiant en administration des affaires; organise des activités sportives pour les jeunes.

Carleen Carels - Melita (Man.), 18 ans - étudiante en commerce; participe activement aux organisations étudiantes et au parlement national des jeunes.

Stephen J. Clark - Brockville (Ont.) - 24 ans - a été élu maire en décembre 1982 à l'âge de 22 ans, ce qui faisait le plus jeune maire au Canada; possède un BA avec spécialisation en beaux-arts de l'Université de Waterloo (Ontario).

Jean-Yves Deschênes - Saint-Lambert (Québec), 19 ans - auteur et compositeur, il organise des activités parascolaires.

Carole Diodati - Anjou (Québec), 23 ans - a participé à l'organisation du Sommet québécois de la jeunesse et du Salon international de la jeunesse; milite au sein des organisations étudiantes.

Connie Dubois - Régina (Sask.), 19 ans - travailleuse bénévole dans un centre multi-services pour la jeunesse; travaille avec la société John Howard; étudiante à temps plein; parraine quatre enfants.

Bohdana Dutka - Winnipeg (Man.), 20 ans - étudiante sciences économiques et politique; membre de l'Ukrainian Canadian Students Union. (a démissionné en octobre 1985 pour poursuivre ses études à l'étranger).

Lise Hétu - Québec (Québec), 20 ans - étudiante en droit (a démissioné en avril 1985 à cause d'autres obligations).

Jennifer Keenan - Edmonton (Alb.), 22 ans - stagiaire à l'assemblée législative de l'Alberta; diplômée en science politique de l'Université de Lethbridge; participe activement aux organisations étudiantes.

David Kilabuk - Pangnirtung (T.N.-O.), 22 ans - enseigne aux enfants handicapés; collaborateur pour le Nunatsiuq News.

Mario Lavoie - Montréal (Québec), 22 ans - animateur liturgique; fondateur d'un mouvement pour la paix.

ANNEXE II (suite)

Michael Lee - Vancouver (C.-B.), 20 ans - étudiant en sciences à l'Université de la Colombie-Britannique, organisateur bénévole d'activités pour les jeunes pour la United Chinese Community; membre du comité local de l'AIJ.

Ray MacNeil - Halifax (N.-É.), 24 ans - diplômé en éducation physique de l'Université Dalhousie; ancien coordonnateur des Nova Scotia Soccer Schools.

Luc Martin - Ottawa (Ontario), 25 ans - Diplomé en Droit de l'Université de Moncton; ancien président de la Fédération des jeunes Canadiens-français; pigiste.

Garnet Matsuba - Edmonton (Alberta), 22 ans - Diplomé de l'Université d'Alberta en commerce et en droit; avocat avec le cabinet Field & Field.

Marie-Thérèse Messier - Ottawa (Ontario), 21 ans - Étudiante en lettres françaises à l'Université d'Ottawa; milite activement pour les droits des francophones dans son milieu.

Carson Noel - St. John's (Terre-Neuve), 23 ans - Étudiant en administration des affaires à l'Université Memorial; participe activement aux organisations étudiantes.

Irene Porter - Antigonish (Nouvelle-Écosse), 24 ans - Capitaine dans les Forces de réserve canadiennes; directrice générale de la Big Brothers, Big Sisters Association.

Tami Robinson - Summerside (Ile-du-Prince-Édouard), 17 ans - Présidente d'Allied Youth (fédération provinciale d'associations d'élèves); travaille dans un magasin d'articles de sport.

Colleen Storer - Whitehorse (Yukon), 19 ans - Membre de l'Association des femmes autochtones du Yukon; membre du Conseil d'administration du programme national contre l'abus de l'alcool et de drogues chez les autochtones; représentante des Amérindiens sans statut légal à Whitehorse; organisatrice, Yukon Native Youth Council; bénévole pour activités jeunesse.

Beth Vail - Saint-John (Nouveau-Brunswick), 23 ans - Occupe actuellement un emploi de secrétaire et étudie à l'Université du Nouveau-Brunswick (lettres) à Saint John; bénévole pour les Jeux d'été du Canada et Centraide; diplômée du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

Ingrid Van Weert - Toronto (Ontario), 23 ans - Étudiante en droit et membre de l'Éxécutif du service d'aide judiciaire centre-ville; rédactrice en chef du journal des étudiants de l'Université de Toronto.

REMERCIEMENTS

Le Comité tient à reconnaître l'appui de:

Stewart Braddick	Ancien adjoint spécial au ministre d'État à la Jeunesse
Pam Charron	Rédactrice
Denise Gagné-Croteau	Agent d'administration et projets spéciaux
Ann Dadson	Directrice, Sécrétariat de l'Année internationale de la jeunesse
Richard Dicerni	Sous-secrétaire d'État adjoint (Citoyenneté)
Leeann McKechnie	Agent de politiques et de liaison (Étudiante stagiaire - Université de Waterloo)
Pat Thompson	Ancien adjoint spécial au ministre d'État à la Jeunesse
Pegeen Walsh	Agent de politiques et de liaison et Coordonnatrice pour le Comité

Soutien administratif et traitement de texte:

Joanne Asselin, Ann Bouthotte, Gislène Chartrand, Louise St-Denis, Patti-Ann Villeneuve

Les opinions exprimées dans ce rapport n'engagent que la responsabilité des auteurs et ne sauraient être interprétées comme l'expression de la pensée du Ministre d'État à la Jeunesse.